



**HAL**  
open science

## La collection d'antiquités grecques de l'Institut d'art et d'archéologie de Paris. 2. Les figurines en terre cuite

Alain Duploux, Cannelle Bruschini-Chaumet

### ► To cite this version:

Alain Duploux, Cannelle Bruschini-Chaumet. La collection d'antiquités grecques de l'Institut d'art et d'archéologie de Paris. 2. Les figurines en terre cuite. *Journal des Savants*, 2019, pp.395-436. hal-02429492

**HAL Id: hal-02429492**

**<https://paris1.hal.science/hal-02429492v1>**

Submitted on 6 Jan 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# La collection d'antiquités grecques de l'Institut d'art et d'archéologie de Paris

## 2. Les figurines en terre cuite

*par Alain Duplouy et Cannelle Bruschini-Chaumet*

L'Institut d'art et d'archéologie de Paris dispose d'une belle collection d'antiquités grecques naguère constituée en Sorbonne. Conservée dans le bureau d'archéologie grecque de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne au troisième étage du bâtiment, cette collection a longtemps été délaissée, la plupart des pièces étant remises pêle-mêle depuis 1968 dans un placard au milieu d'ouvrages anciens et d'archives plus ou moins récentes. Elle fait néanmoins l'objet d'une attention nouvelle et est désormais placée au cœur d'un programme d'étude scientifique et de valorisation patrimoniale et pédagogique des richesses de l'université, dirigé par Alain Duplouy, impliquant archéologues, juristes, conservateurs du patrimoine et restaurateurs<sup>1</sup>.

La collection d'antiquités de l'Institut d'art et d'archéologie compte aujourd'hui près de trois cents pièces. On y dénombre 165 vases ou fragments de céramique, 110 figurines en terre cuite, divers éléments d'architecture de Delphes, quelques têtes en marbre de petit format, une inscription inédite de Délos, plusieurs fragments de sarcophage de Clazomènes, ainsi qu'un morceau de fresque de Pompéi et divers moulages en plâtre. Après avoir consacré un premier article à l'histoire de la collection de céramique<sup>2</sup>, nous aborderons ici – comme nous

---

1. Ce programme, rattaché à l'EA 4100 HiCSA, bénéficie du soutien financier du Conseil académique de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne au titre de sa politique scientifique ; cf. <http://patrimoine.univ-paris1.fr>. Nous adressons par ailleurs nos plus vifs remerciements aux conservateurs du musée du Louvre, en particulier à Françoise Gaultier et à Violaine Jeammet, ainsi qu'à Christine Walter et Marianne Hamiaux, pour leur accompagnement dans cette recherche et pour nous avoir permis de consulter le dossier compilé au Département des Antiquités grecques, étrusques et romaines (DAGER) sur la collection de l'Institut d'art et d'archéologie. Nous remercions également Chloé Thorel pour les photographies de plusieurs objets.

2. A. Duplouy et A. Asselineau, « La collection d'antiquités grecques de l'Institut d'art et d'archéologie de Paris. 1. La céramique », *Journal des Savants*, 2016/1, p. 85-137.

l'anticipations dans la livraison de 2016 du *Journal des Savants* – le dossier, tout aussi complexe et passionnant, des figurines en terre cuite.

Contrairement à la collection de vases et de tessons, qui offre un éventail assez représentatif de l'histoire de la céramique figurée de tradition grecque, la série de figurines en terre cuite conservées à l'Institut d'art et d'archéologie est assez spécialisée : à une dizaine de pièces près – dont certains chefs-d'œuvre, comme cette figurine plate béotienne du VI<sup>e</sup> s. av. J.-C. [204], qui vient de faire l'objet d'un nettoyage complet (fig. 1) –, il s'agit aux trois-quarts de terres cuites hellénistiques d'Asie mineure (fig. 2) et, pour le reste, de statuettes de l'Égypte gréco-romaine (fig. 3). On y trouve toutefois, du point de vue des techniques de production, à la fois des figurines modelées et moulées, dont certaines portent encore des traces de polychromie, comme des fragments, permettant de comprendre les procédés de fabrication, etc. La collection n'est donc pas dénuée d'intérêt d'un point de vue pédagogique.

L'origine et le parcours de ces pièces permettent de compléter l'histoire de la constitution de la collection de l'Université de Paris. Ces pièces furent en effet acquises avant la scission de celle-ci en 1970 et, très vraisemblablement, avant le déménagement de la chaire d'archéologie classique à l'Institut d'art et d'archéologie entre 1927 et 1932. C'est donc en Sorbonne que cette collection fut constituée à la fin du XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> siècle. De telles collections de figurines en terre cuite existaient alors dans plusieurs universités françaises et, bien évidemment, allemandes, avec lesquelles l'Université de Paris ambitionnait de rivaliser.

Dans le prolongement de l'article consacré à la céramique et selon un plan identique – quoiqu'en évitant les redites inutiles –, nous appliquerons la méthode définie pour les vases aux figurines en terre cuite<sup>3</sup>. S'il sera à nouveau question des envois pédagogiques de l'État, la collection de terres cuites révèle également d'autres modes d'acquisition, impliquant les relations personnelles de Maxime Collignon, deuxième titulaire de la chaire d'archéologie grecque en Sorbonne, avec ses collègues et correspondants. De ce point de vue, nous n'avons pas fini de redécouvrir l'œuvre fondatrice de Collignon et l'héritage qu'il nous a légué en matière d'enseignement de l'archéologie grecque.

À l'exception d'une figurine de l'Égypte gréco-romaine, publiée tout récemment dans un volume consacré aux antiquités d'Antinoé<sup>4</sup>, toutes les pièces

---

3. Le présent article a été rédigé par A. Duplouy en se basant, entre autres, sur les résultats du travail de master de C. Bruschini-Chaumet. Il est donc signé de nos deux noms. A. Duplouy assume néanmoins l'entière responsabilité pour toute erreur. Les notices de chaque pièce, fruit du travail de C. Bruschini-Chaumet, sont consultables en ligne dans la base de données AGIAs.

4. M. Coudert et Y. Lintz, *Antinoé : momies, textiles, céramiques et autres antiquités. Envois de l'État et dépôts du musée du Louvre de 1901 à nos jours*, Paris, 2013, n° 295 et p. 549. D'autres figurines et figurines



FIG. 1. – Figurine plate [204], Béotie, 2<sup>e</sup> moitié du VI<sup>e</sup> siècle av. J.-C. Haut. 21 cm. Date et mode d'entrée dans la collection indéterminés. Cliché Alain Duplouy.



FIG. 2. – Tête féminine [273], Asie mineure, III<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. Haut. cons. 4,5 cm. Don de P. Gaudin à l'Université de Paris, 1898. Cliché Chloé Thorel.



FIG. 3. – Harpocrate cavalier [201], Égypte, II<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> siècle apr. J.-C. Haut. 19 cm. Musée du Louvre. Mis en dépôt à la Sorbonne en 1921 parmi les objets issus des fouilles d'A. Gayet à Antinoë. Cliché Chloé Thorel.

actuellement conservées à l'Institut d'art et d'archéologie sont inédites. Prenant la suite de l'enquête sur la constitution de la collection de céramique, une étude portant sur l'origine des figurines en terre cuite, jointe à un catalogue raisonné de toutes les pièces, fut entreprise en 2014 dans le cadre du programme de recherche AGIAs (*Antiquités Grecques de l'Institut d'Art et d'Archéologie*) dirigé par Alain Duplouy. Cannelle Bruschini-Chaumet s'est chargée de cette tâche dans le cadre de son mémoire de master en Histoire de l'art<sup>5</sup>. Cette enquête prit pour point de départ les objets matériellement présents dans le bureau d'archéologie grecque. Ne figurent donc pas dans cet inventaire les objets ayant disparu, ce qui les a fait sortir *de facto* de la collection actuelle. Tous ces objets ont été consignés dans la base de données du programme, associant une description des pièces, un relevé des marquages, une couverture photographique complète, une bibliographie de comparaison et tous les documents d'archives liés, permettant d'établir leur parcours et, partant, leur statut juridique. Nommée AGIAs, cette base de données relationnelle est hébergée sur un serveur du TGIR Huma-num. Tout en constituant un instrument de travail collaboratif pour l'équipe impliquée dans le programme de recherche, la base de données AGIAs est librement consultable en ligne (<http://agias.huma-num.fr>) et connaît des mises à jour régulières.

### État de la collection et rappel des enquêtes précédentes

La collection de figurines en terre cuite de l'Institut d'art et d'archéologie se compose aujourd'hui de 110 pièces, dont de nombreux fragments de statuettes (têtes, bras, jambes, ailes, etc.). Notons que parmi ces objets figurent aussi, à côté des antiquités, quatre copies en plâtre [305, 306, 307 et 308] – qui ne sont pas à proprement parler des « faux », mais qui témoignent de la popularité des figurines antiques et de l'attrait pour ce genre d'objets au XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> s. –, ainsi qu'une applique médiévale polychrome [296], dont nous ignorons comment et pourquoi elle fut associée à cette collection d'antiquités. Au final, la collection est donc composée de 105 pièces antiques. La numérotation des individus est continue de [201] à [310]. Elle est présentée ici, lorsqu'une référence à un objet précis est faite, en gras entre crochets droits ; il est possible de consulter la notice et de visualiser les objets ainsi numérotés à travers la base de données AGIAs.

---

fragmentaires sont listées p. 549 dans le « tableau des envois ».

5. C. Bruschini-Chaumet, *La collection de terres cuites de l'Institut d'art et d'archéologie de Paris*, mémoire inédit de Master 1 sous la direction d'A. Duplouy, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2014.

À la différence des vases, dont quelques-uns étaient exposés dans une armoire vitrée du bureau d'archéologie grecque (salle 306), aucune des figurines en terre cuite, même parmi les pièces entières, n'était exposée avant le début de notre programme de recherche ; toutes étaient conservées, pêle-mêle, dans une série de caisses rangées dans un placard de ce même bureau, en compagnie des tessons de céramique. À la différence de ces derniers, les figurines n'étaient toutefois pas emballées dans des coupures de presse ou des tracts originaux de Mai 68. Si quelques statuettes furent sans doute mises en sécurité en mai 1968, il semble que la dernière intervention significative sur ces pièces soit un peu plus ancienne, comme nous allons le voir. En tout état de cause, ces figurines n'ont pas quitté ce placard poussiéreux de l'Institut d'art et d'archéologie depuis un demi-siècle au moins.

Une photographie du début du xx<sup>e</sup> siècle et une brève description de l'année 1933 permettent de restituer leur emplacement, en Sorbonne d'une part, à l'Institut d'art et d'archéologie de l'autre.

En Sorbonne, les figurines étaient exposées, comme les vases, dans les armoires vitrées de la Salle d'archéologie. Salle du deuxième étage à laquelle n'avaient pas accès les auditeurs libres, cette pièce était pensée sur le modèle des séminaires allemands, c'est-à-dire du laboratoire mettant à disposition du professeur et des étudiants des documents de référence : livres, images et une petite collection d'antiquités<sup>6</sup>. Les objets en étaient sortis à l'occasion des « cours fermés », travaux pratiques où les étudiants apprenaient à observer et à décrire les monuments originaux, comme le montre une photographie reproduite dans un ouvrage sur l'Université de Paris en 1909<sup>7</sup> (fig. 4). On y voit, devant les vitrines où sont entreposés vases et figurines, Maxime Collignon (deuxième à gauche) et ses étudiants, manipulant divers objets, dont une statuette féminine aux bras levés mise en dépôt par le musée du Louvre en 1894 et qui figure aujourd'hui encore dans la collection [310] (fig. 5).

S'agissant de l'Institut d'art et d'archéologie, où les pièces furent exposées dès 1933, nous ne disposons que d'une brève mention dans la description que donne Elly Niki du « petit musée d'études » installé dans les galeries du troisième étage. Si la collection mêlait moulages, photographies et originaux, c'est dans la première galerie, longeant l'avenue de l'Observatoire, que se trouvaient les antiquités, plus exactement dans le premier tiers de la salle – seule partie du musée malheureusement

6. Sur cette salle, voir A. Duplouy et A. Asselineau, art. cité (n. 2), p. 125-131.

7. L. Liard, *L'Université de Paris*. Tome II. *Faculté de médecine. École de pharmacie. Faculté de droit. Facultés des sciences. Faculté des lettres. École normale supérieure*, Paris, 1909, p. 110. Un tirage sur carte postale (9 x 14 cm), ici reproduit, est conservé à la Bibliothèque de la Sorbonne (RBA 3 = 163-1 Pièce 69).

non illustrée par Elly Niki –, avec les moulages et reproductions photographiques se rapportant à la Méditerranée orientale et à l'archéologie préhellénique : « À gauche sont placés sous vitrine des fragments originaux de céramiques de toutes les époques, des statuettes en terre cuite et des moulages de petits bronzes »<sup>8</sup>. Il s'agit là de la seule description que nous connaissions. Nous ignorons en particulier le nombre de pièces exposées, ainsi que le lieu éventuel et les conditions de stockage des pièces jugées non présentables. Comme pour la céramique, il n'est pas envisageable en effet que tous les fragments de figurine aient été exposés.

Alors que cette collection n'intéressait déjà plus personne à l'université – Charles Picard n'ayant eu d'attention que pour la collection de moulages –, c'est du musée du Louvre que vint une enquête détaillée sur les terres cuites de l'Institut d'art et d'archéologie, quelques années avant que les événements de Mai 68 ne mettent un terme définitif à un modèle pédagogique privilégiant l'accès direct des étudiants aux originaux antiques et aux moulages. Entre 1961 et 1963, dans le cadre de la préparation de son catalogue raisonné des figurines en terre cuite du Louvre, Simone Mollard-Besques, alors conservatrice adjointe des Musées nationaux et chargée de mission auprès du musée du Louvre, s'intéressa aux figurines de Myrina naguère données en propre à certaines universités françaises. À cette occasion, elle porta son attention sur l'ensemble du fonds de l'Institut d'art et d'archéologie, qu'elle connaissait bien puisqu'elle y avait débuté sa carrière en 1933, avant de rejoindre le Louvre en 1937<sup>9</sup>. Avec l'autorisation de Pierre Demargne, qui avait succédé à Charles Picard en 1955 à la chaire d'archéologie grecque, Simone Besques emmena au Louvre la quasi-totalité de la collection de figurines en terre cuite de l'université. Elle rédigea à cette occasion une « Liste des Terres cuites provenant du Séminaire d'Art Antique emporté[e]s au Musée du Louvre le 1<sup>er</sup> mars 1961 pour nettoyage et restauration ». Le même jour, elle adresse une lettre à Nicole Weill, alors assistante à l'Institut d'art et d'archéologie<sup>10</sup>, lui demandant d'effectuer quelques vérifications et de retrouver certaines pièces supplémentaires<sup>11</sup>. Cette liste comprend 257 pièces – dont 5 sont qualifiées de « disparues » et 4 de « non-emportées », ce qui porterait à 248 le nombre de pièces véritablement enlevées selon ce document –, qu'elle classait en plusieurs catégories : les objets mis en dépôt

8. E. NIKI, « La collection de moulages de l'Institut d'art et d'archéologie de Paris », *Museion* 21-22, 1933, p. 234-239 (citation, p. 235).

9. Selon la nécrologie dressée par M. Fourmont, « Simone Besques (2 juillet 1908-10 janvier 2001) », *Revue archéologique* 2001/2, p. 359-363.

10. Ainsi que le rappelle sa nécrologie ; cf. Chr. Llinas, « Nicole Weill (1930-1988) », *Revue archéologique de Narbonnaise* 22, 1989, p. 7.

11. Musée du Louvre, Archives du DAGER, versé dans AGIAs sous la référence « Lettre Besques 1961 ».



FIG. 4. – Neurdein, *Salle d'archéologie*. s. d. Cliché Bibliothèque de la Sorbonne.



FIG. 5. – Statuette féminine aux bras levés [310]. Italie du Sud, III<sup>e</sup>-II<sup>e</sup> s. av. J.-C. Haut. 28 cm. Musée du Louvre, Cp 676. Mise en dépôt à la Sorbonne en 1894. Cliché Alain Duplouy.

par le musée, les figurines de Myrina, les statuettes d'Égypte gréco-romaine, mais surtout une longue liste de pièces de « Smyrne et divers », pour laquelle elle précise « indiqué comme “don Paul Gaudin” »<sup>12</sup>. Simone Besques s'attache deux ans à ce dossier, rédigeant scrupuleusement une série de 259 fiches cartonnées – incluant dix pièces de Myrina, mais excluant la quinzaine de pièces relevant des dépôts du Louvre, non mises en fiche, portant donc le total des pièces manifestement emportées à quelque 275 objets –, donnant pour chaque objet une description sommaire (parfois restreinte aux dimensions) et (à de rares exceptions près) une photographie, agrafée sur la fiche<sup>13</sup>. Son travail s'achève en 1963 par la publication du tome II de son *Catalogue raisonné des figurines et reliefs en terre cuite grecs et romains* consacré aux figurines de Myrina conservées au musée du Louvre et dans les collections des universités de France, mais aussi par la rédaction en août 1963 d'un rapport spécifique sur la collection de l'Institut d'art et d'archéologie, portant à la fois sur les terres cuites et sur les vases<sup>14</sup>. Elle y retrace les grandes étapes de la constitution de la collection de la Faculté des lettres de l'Université de Paris, mentionnant quatre mises en dépôt d'objets provenant du musée du Louvre et le don par l'École française de figurines de Myrina, mais elle omet d'évoquer un autre don, pourtant le plus riche en ce qui concerne les terres cuites, celui de l'ingénieur Paul Gaudin.

Notons que sur les quelque 275 objets emportés au Louvre en 1961, seuls 78 sont aujourd'hui présents dans la collection de l'Institut d'art et d'archéologie, tandis que le reste demeure introuvable tant à la rue Michelet qu'au musée du Louvre. Que s'est-il passé ? En l'absence de tout document administratif, deux hypothèses viennent tout d'abord à l'esprit : soit plus des deux-tiers des pièces furent perdues à l'Institut d'art et d'archéologie au cours du demi-siècle écoulé (peut-être pendant les événements de Mai 68), soit leur retour à l'Institut d'art et d'archéologie après « nettoyage et restauration » au musée du Louvre ne fut que partiel. Comme nous le verrons, ces deux hypothèses se heurtent elles-mêmes à divers constats.

Alors qu'un pointage des pièces présentes à l'Institut d'art et d'archéologie fut effectué les 20 et 21 juin 1983 par le centre Jean Charbonneaux (CNRS-Ministère

---

12. Musée du Louvre, Archives du DAGER, versé dans AGIAs sous la référence « Prélèvement Louvre 1961 ».

13. Toutes ces fiches, conservées au musée du Louvre, Archives du DAGER ont été versées dans AGIAs sous la référence « Fiche Besques » suivie du numéro utilisé par Simone Besques.

14. Musée du Louvre, Archives du DAGER, versé dans AGIAs sous la référence « Rapport Mollard-Besques 1963 ».

de la Culture), créé en 1978 par François Villard au musée du Louvre<sup>15</sup>, ce n'est qu'en 2000 qu'un récolement conforme au décret de 1996 est organisé. Avec la collaboration de Francis Croissant, alors titulaire de la chaire d'archéologie grecque à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, la Commission de récolement des dépôts d'œuvres d'art (CRDOA) mène, sous la direction de Chantal Orgogozo, un important travail de récolement à l'Institut d'art et d'archéologie au titre des biens relevant du musée du Louvre<sup>16</sup>. À la différence de ce qui était fait pour la céramique – dont le récolement fut plutôt « généreux »<sup>17</sup> –, les rédacteurs établissent des fiches de récolement pour les seules figurines de la collection mentionnées dans les décrets de mise en dépôt, ne tenant pas compte des pièces absentes de ces documents<sup>18</sup>. Une seule exception est à signaler : celle d'une statuette de femme drapée acéphale [203] (fig. 6), dont l'origine et la provenance probable (Campanie ?) ne correspondent pas aux autres modes d'entrée connus dans la collection de l'Université de Paris – qui renvoient majoritairement, comme nous l'avons déjà dit, à l'Asie mineure et à l'Égypte gréco-romaine. L'hypothèse d'une mise en dépôt non documentée ne peut toutefois se prévaloir d'aucun argument positif, notamment en matière de marquage, et il est peut-être préférable de s'en tenir pour cette pièce à un mode d'entrée indéterminé dans la collection ; nous y reviendrons. Par ailleurs, dans une quinzaine de cas, la commission de récolement indique que l'œuvre a été « rapatriée » au Louvre en 1961 sans qu'il n'ait été mis fin officiellement au dépôt. Enfin, soulignant la complexité du dossier, Chantal Orgogozo note à propos des figurines en terre cuite : « La difficulté majeure concernant le Département des Antiquités grecques, étrusques et romaines réside dans l'impossibilité de dissocier les terres cuites provenant des dépôts du Louvre en 1894 et de 1900 des dons qui ont été faits à l'université par Paul Gaudin, d'une part (qui, par ailleurs, a fait don d'œuvres semblables au Louvre) et par l'École française d'Athènes, d'autre part (terres cuites de Myrina). Il est donc impossible de faire un décompte précis et de donner une conclusion définitive »<sup>19</sup>. Comme nous le verrons, un tel pessimisme n'est sans doute pas de mise, l'identification des pièces ne posant guère de difficultés.

15. Cf. Musée du Louvre, Archives du DAGER, versé dans AGIAs sous la référence « Lettre Villard 1983 ». Le DAGER conserve d'autres documents, rédigés à ce moment, mentionnant les objets vus dans les locaux de l'université ; N. Mathieux en donne un pointage dans son rapport (cf. *infra*, n. 20).

16. Commission créée par le décret n° 96-750 du 20 août 1996. Mission de récolement menée les 2 mars, 25 avril, 2 mai, 3 et 29 juillet 2000 par Chantal Orgogozo, Conservatrice en chef, assistée de deux vacataires, Caroline Biro et Virginie Larousse.

17. Cf. A. Duploux et A. Asselineau, art. cité (n. 2), p. 88-90.

18. Ces fiches ont été numérisées et versées dans AGIAs sous la référence « Fiche CRDOA » suivie d'un numéro donné arbitrairement.

19. Musée du Louvre, CRDOA, versé dans AGIAs sous la référence « Rapport Orgogozo ».

Enfin, en 2011, Néguine Mathieux, alors chargée d'études documentaires au Département des antiquités grecques étrusques et romaines (DAGER), reprend l'enquête. Tout en compilant des tableaux fort utiles répertoriant la mention de chaque pièce dans les documents d'archives successifs de ce millefeuille administratif, elle dresse un bref rapport sur la constitution de la collection de figurines en terre cuite de l'Institut d'art et d'archéologie. Elle rappelle notamment, en préambule, qu'« à l'origine, trois lots de terres cuites, aux statuts différents, se trouvaient à l'Institut d'art et d'archéologie : l'un était composé de pièces de Myrina données par l'École française d'Athènes, l'autre d'œuvres de Smyrne qui seraient propriété de l'Institut et le dernier de pièces mises en dépôt par le Louvre », avant d'en donner une présentation analytique. À l'issue de son enquête, elle conclut : « toutes les œuvres de Myrina et [...] la majeure partie de la collection de l'Institut ont aujourd'hui disparu »<sup>20</sup>.

À la suite de ces travaux précieux, l'enquête a néanmoins été reprise *ab ovo* pour dresser un bilan aussi précis que possible de l'état actuel de la collection. Comme pour les vases, la recherche a été menée selon deux axes, interne et externe, qui ont ensuite été croisés : d'une part, une enquête sur les pièces elles-mêmes à travers un examen attentif des marquages et, d'autre part, une étude des décrets de dépôt, des publications anciennes et des documents d'archives.

### **Analyse interne : le marquage des pièces**

Tirant profit des enseignements de la vaste enquête menée pour les vases et fragments de céramique<sup>21</sup>, nous avons appliqué la même démarche à la collection de figurines. Un même type de marquage apposé sur diverses pièces suppose que ces dernières ont été regroupées à un moment ou à un autre ; les marquages et leurs logiques propres doivent ainsi permettre de restituer des ensembles d'œuvres et des étapes dans la gestion patrimoniale de ces pièces.

Dans le cas des figurines, l'examen se révèle assez rapide. Tout d'abord, aucun marquage indirect ne concerne, par son contenu, les terres cuites ni ne peut leur être rapporté d'une manière ou d'une autre, si l'on excepte bien entendu quelques étiquettes, récupérées dans le fond de certaines caisses, qui se sont décollées des

---

20. Musée du Louvre, Archives du DAGER. Deux listes sont dressées : un « récapitulatif des dépôts » (tout en omettant celui de 1921, qui relève du DAE) et une « liste des terres cuites de l'Institut d'art » (établie à partir de la liste dressée en 1961 par Simone Besques, confrontée aux pointages du Centre Charbonneaux et aux fiches établies par la CDROA).

21. A. Duploux et A. Asselineau, art. cité (n. 2), p. 93-105.



FIG. 6. – Statuette de femme drapée acéphale [203]. Italie du Sud, IV<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> siècle av. J.-C. Haut. cons. 20 cm. Date et mode d'entrée dans la collection indéterminés. Cliché Alain Duplouy.



FIG. 7. – Fragment de statuette d'Éros [267], Asie mineure, III<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> siècle av. J.-C., avec étiquette « pastille » portant le numéro 192. Don de P. Gaudin à l'Université de Paris, 1898. Cliché Chloé Thorel.

figurines. Il est toutefois possible de les associer à des pièces précises grâce à la documentation établie par Simone Mollard-Besques entre 1961 et 1963.

S'agissant des marquages directs, nous en comptons 86, portés sur 73 objets de la collection ; 37 pièces en sont donc totalement dépourvues. Bien qu'ils soient assez peu diversifiés, les 86 marquages directs conservés se distribuent en plusieurs groupes, qui permettent de documenter le parcours de certaines pièces et de retracer l'histoire de la collection.

La série principale est composée de 60 étiquettes dites « pastille », collées sur autant de pièces de la collection (fig. 7) – d'autres présentant par ailleurs des traces de colle correspondant à ce type de marquage, sans toutefois que le contenu de l'étiquette puisse encore être lu. Dans le cas de la céramique, ces petites gommettes plus ou moins adhésives (avec un tempérament qui trahit leur ancienneté), tantôt rondes tantôt ovales, portant – à l'exclusion de toute autre indication – un numéro inscrit à la plume et à l'encre bleue ou noire, attestent l'existence d'un inventaire établi en Sorbonne, probablement par Gustave Fougères entre 1919 et 1927, qui recensait l'ensemble des pièces de la collection, quel qu'ait été leur parcours ou leur provenance. Ce n'est pas exactement le cas pour les figurines. En effet, à la différence des vases et tessons, ce type d'étiquette ne se rencontre que sur des figurines relevant du don effectué par Paul Gaudin à la chaire d'archéologie de la Sorbonne dans la dernière décennie du XIX<sup>e</sup> siècle (cf. *infra*). Ce type d'étiquette n'est de fait jamais associé sur la pièce à d'autres formes de marquage, en particulier du musée du Louvre. Ni les pièces de Myrina (telles que connues à travers les photographies, cf. *infra*), ni les objets mis en dépôt par le Louvre ne présentent cette forme de marquage. Il y a là une différence avec la collection de céramique, dont la numérotation au moyen d'étiquettes « pastille » fait peu de cas du parcours de l'objet. Il paraît toutefois peu probable que ce marquage ait été fait avant l'arrivée des pièces en Sorbonne – Gaudin ne semble jamais avoir procédé de la sorte avec les multiples dons dont il est l'auteur –, mais son existence indique à tout le moins que les terres cuites données par Gaudin conservèrent une organisation distincte des autres lots, y compris des figurines de Myrina dont elles se rapprochent pourtant typologiquement et chronologiquement – à défaut d'avoir la même renommée, ceci expliquant peut-être cela ? De fait, en raison du parallèle offert par la céramique, nous y verrions volontiers un classement raisonné, opéré en Sorbonne par Collignon ou par Fougères, qui – pour une raison inconnue et à la différence de ce qui était fait pour la céramique – aurait gardé la distinction entre les divers lots de figurines. Une autre hypothèse serait de faire de cette numérotation spécifique le produit du travail de Simone Besques lorsqu'elle était attachée à l'Institut d'art et d'archéologie entre 1933 et 1937. En l'état actuel de la question, il n'est guère possible d'aller au-delà dans l'interprétation.

Malgré de multiples lacunes, la numérotation des étiquettes « pastille » attestées sur les figurines de la collection de l'Institut d'art et d'archéologie est continue ; elle est du reste de faible amplitude, allant de 2 à 223 sans le moindre doublon<sup>22</sup>. Les

---

22. Très exactement, sont représentés les numéros suivants, avec entre crochets droits l'identifiant de l'objet dans AGIAs : 2 [265], 5 [247], 31 [275], 37 [273], 54 [249], 59 [241], 62 [270], 68 [251], 82 [260], 89

numéros d'inventaire mentionnés par Simone Besques dans sa liste des figurines emportées au Louvre en 1961 complètent par ailleurs cette série, en comblant toutes ses lacunes, pour former une séquence ininterrompue qui va de 2 à 226<sup>23</sup>. Il y a donc là un inventaire complet.

Il convient du reste de remarquer que les numéros attestés sur les étiquettes « pastille » des vases et fragments de céramique – dont la série demeure quant à elle, faute de conservation de l'inventaire d'époque, parsemée de nombreuses lacunes – trouvent leurs doublons dans la série des figurines en terre cuite<sup>24</sup>. Il s'agit là d'une indication essentielle pour comprendre le classement opéré en Sorbonne : deux numérotations parallèles ont en fait été utilisées, renvoyant donc à deux listes distinctes, l'une pour la céramique, l'autre pour les figurines – ou, du moins, certaines figurines. C'est là un constat qui s'accorde d'ailleurs avec ce marquage indirect (à la fonction indéterminée) retrouvé parmi les vases, portant la mention « Catalogue des Vases du Musée de Céramique de la Sorbonne »<sup>25</sup>. Comme nous l'avons montré dans le précédent article, il existait un registre propre à la céramique, et celui-ci excluait les figurines. Malheureusement, pas plus que le premier, ce second registre n'a pu être retrouvé dans les archives. Simone Besques déclare avoir consulté un « inventaire manuscrit incomplet » pour ce qui est des terres cuites de Myrina<sup>26</sup>, mais il est peu probable qu'elle ait disposé d'un quelconque inventaire pour les terres cuites données par Gaudin. En effet, la liste des objets emportés au Louvre en 1961 ne présente aucun ordre : les fragments s'y succèdent sans classement apparent, tandis que les numéros se suivent dans le désordre le plus complet. Tout se passe comme si S. Besques avait procédé à leur enregistrement

---

[236], 91 [245], 98 [279], 103 [243], 104 [235], 116 [302], 117 [298], 122 [292], 123 [227], 124 [229], 127 [232], 129 [283], 130 [225], 131 [230], 132 [282], 134 [278], 135 [300], 136 [226], 137 [223], 138 [222], 139 [231], 142 [233], 142bis [224], 144 [269], 145 [287], 148 [274], 154 [246], 159 [248], 162 [257], 174 [291], 178 [293], 180 [284], 182 [286], 183 [268], 185 [280], 188 [294], 191 [289], 192 [267], 193 [252], 195 [258], 197 [271], 198 [272], 202 [256], 203 [253], 204 [254], 214 [239], 215 [238], 216 [240], 217 [276] et 223 [264]. Notons que le n° 277 (barré, correspondant au n° 248 inscrit sur l'objet) de la base de figurine [297] est en réalité un numéro additionnel, probablement donné par S. Besques lors de la rédaction de ses fiches (cf. *infra*).

23. Musée du Louvre, Archives du DAGER, versé dans AGIAs sous la référence « Prélèvement Louvre 1961 ».

24. Pour s'en tenir aux pièces actuellement conservées à l'Institut d'art et d'archéologie, constituent des doublons par rapport à la numérotation des figurines les numéros suivants attribués à des vases ou tessons, avec entre crochets droits l'identifiant de l'objet dans AGIAs : 124 [50], 127 [72], 131 [127], 136 [63], 137 [51], 138 [156], 144 [112], 145 [107], 202 [73], 203 [78], 214 [113], 215 [81], 216 [58] et 217 [84]. De nombreux numéros présents sur la liste dressée par S. Mollard-Besques en 1961 confirment que la numérotation des figurines était redondante, donc distincte, de celle de la céramique.

25. Carton bristol répertorié dans AGIAs sous la référence « Catalogue des vases de la Sorbonne ».

26. Musée du Louvre, Archives du DAGER, versée dans AGIAs sous la référence « Rapport Mollard-Besques 1963 ».

dans l'ordre où les pièces se présentaient à elle, avec leur étiquette « pastille » pour seule référence. Toutes les pièces emportées présentaient alors, semble-t-il, leur étiquette « pastille », à sept exceptions près, déclarées « sans numéro » et reléguées en queue de liste. C'est aussi la raison pour laquelle il est peu probable que cette numérotation « pastille » ait résulté du travail de S. Besques entre 1933 et 1937, comme nous l'évoquions ci-dessus à titre de pure hypothèse ; il va de soi qu'elle s'en serait souvenue vingt-cinq ans plus tard et aurait respecté l'ordre alors établi dans les fragments.

Tel que l'on peut le restituer, cet inventaire originel, rédigé en Sorbonne par Collignon ou Fougères, faisait en effet office de catalogue raisonné des figurines données par Gaudin. Certes, la liste des objets emportés au Louvre en 1961 ne compose aucune série, mais en remettant les numéros dans l'ordre arithmétique – comme l'a fait patiemment Néguine Mathieux dans son rapport –, on découvre un classement parfaitement ordonné, par nature des fragments, qui ne souffre que de rares exceptions : les têtes (n<sup>os</sup> 2 à 113), les masques (n<sup>os</sup> 114 à 118), les revers de tête (n<sup>os</sup> 121 à 151), les torsos (n<sup>os</sup> 152 à 199), les bras (n<sup>os</sup> 200 à 206), les mains (n<sup>os</sup> 207 à 213), les ailes (n<sup>os</sup> 214 à 216), les jambes (n<sup>os</sup> 217 et 218) et, enfin, les pieds (n<sup>os</sup> 219 à 226). On comprend ainsi pour quelle raison le revers de tête [224] porte le numéro « 142 bis » sur une étiquette « pastille », au lieu d'un numéro supplémentaire, ajouté en fin de la liste ; il convenait en effet de l'insérer au cœur de sa série. *A contrario*, 23 pièces emportées par S. Besques en 1961 furent dotées, sur les fiches rédigées au musée du Louvre, d'un numéro allant de 227 à 249, prolongeant ainsi artificiellement la série initiale. Certaines des fiches relatives à ces objets, par ailleurs dépourvus d'étiquette « pastille »<sup>27</sup>, indiquent : « sans n° / Inst. Hist. Art ». S'y trouvent, sans ordre apparent, des têtes, des corps, des fragments de masque, des revers de tête, ainsi que plusieurs statuettes dites « du Fayoum » – peut-être des pièces issues d'Antinoé et de la mise en dépôt de 1921 ? (cf. *infra*) – ou un masque de silène provenant d'Italie du Sud, dont beaucoup n'ont d'ailleurs assurément rien à voir avec le don Gaudin. Il s'agit donc là d'ajouts ultérieurs, dont le parcours n'est pas clair en l'état actuel de la documentation.

Seules quelques étiquettes « écolier » sont attestées dans la collection (fig. 8). Comme nous l'avons vu pour les vases, ce type d'étiquette, rectangulaire à fond blanc, liseré bleu et pans coupés, renvoie normalement à un dépôt du Louvre. C'est le cas tout d'abord d'une statuette féminine debout tenant un porc sur le bras

---

27. À l'exception de la base de figurine [297]. Le contenu de l'étiquette « pastille » de cet objet (cf. *supra*, n. 22) témoigne par ailleurs du même « remords » que pour le revers de tête n° 249, pour laquelle la fiche Besques porte le n° 276 barré.



FIG. 8. – Étiquette « écolier » portant le numéro 175, apposée sur une statuette féminine debout tenant un porc [305]. Cf. fig. 9. Cliché Chloé Thorel.



FIG. 9. – Statuette féminine debout tenant un porc [305]. Copie moderne en plâtre patiné. Haut. 24 cm. Musée du Louvre, Cp 234, mise en dépôt à la Sorbonne en 1894. Cliché Alain Duplouy.

gauche [305] (fig. 9), qui porte deux étiquettes « écolier » avec les numéros 175 et 234 ; ceux-ci correspondent aux numéros attestés dans le décret de mise en dépôt de 1894<sup>28</sup> et dans le « Registre R.S. (objets en réserve) » rédigé par Edmond Pottier<sup>29</sup>, le premier numéro renvoyant à l'inventaire initial de la collection Campana (*Cataloghi*), publié avant son acquisition par la France en 1861<sup>30</sup>. Provenant d'Italie, la pièce – en réalité une copie moderne en plâtre patiné – est arrivée au

28. AN F/21/4461b, versé dans AGIAs sous la référence « Décret de dépôt 1894 » : « 41° Camp. 234. Figurines : Coré avec un porc ».

29. AN 20140044/37 (anciennement AMN série A 11), versé dans AGIAs sous la référence « Registre RS - dépôt 1894 » : « Campana 234, 175. Coré debout tenant un porc ».

30. *Cataloghi del Museo Campana*, s.l.n.d. [1858], Classe IV, serie v, n° 175 : « Donna in piedi con un animale nella sinistra ».

Louvre en 1862 au sein de la collection Campana, puis mise en dépôt à la Sorbonne en 1894. Il en va de même pour cette figurine féminine aux bras levés [310] (fig. 5), qui présente le même parcours : achetée avec la collection Campana<sup>31</sup>, au sein de laquelle elle portait le numéro 167, elle fut mise en dépôt à la Sorbonne en 1894<sup>32</sup>. La figurine porte deux étiquettes « écolier » : l'une est aujourd'hui illisible, l'autre porte le numéro 676, qui correspond à la référence donnée dans le décret de dépôt de 1894. Notons néanmoins que si ces étiquettes « écolier » renvoient effectivement à un dépôt du Louvre, il est possible qu'elles aient été apposées avant leur entrée au musée ; de nombreux objets issus de la collection Campana portaient en effet de telles étiquettes lors de leur entrée au Louvre<sup>33</sup>.

Au titre des marquages caractéristiques du Louvre figurent les étiquettes dites « Campana », rectangulaires à fond blanc, parfois à pans coupés, de petite dimension, avec un marquage en police d'impression noire et caractères gras. Elles renvoient à un numéro d'inventaire donné au moment de leur entrée au musée en 1862. Deux figurines de notre collection semblent à première vue concernées : un jeune éphèbe tenant un coq [208] portant le numéro 289 (fig. 10) et une statuette de *dea gravida* [277] portant le numéro 292 (fig. 11). Ces numéros de faible amplitude ne correspondent toutefois pas aux numéros du registre Campana, dont les 3719 premières entrées concernent des vases. Les numéros 289 et 292 pourraient en revanche correspondre à l'inventaire supplémentaire de la collection Campana (*Cp. Suppl.*), mis en place par le musée du Louvre pour divers objets demeurés à Paris une fois effectués les envois dans les musées de province ; les numéros 216 à 329 concernent en effet des terres cuites et sont marqués sur les objets avec les mêmes étiquettes que ceux de l'inventaire Campana. Toutefois, le numéro 289 correspond à une autre figurine (une tête votive), ce qui exclut tout rapport avec la collection Campana pour notre éphèbe [208], tandis qu'il n'existe au Louvre aucun document relatif à un éventuel *Cp. Suppl.* 292<sup>34</sup>, laissant la question sans réponse. Malgré la similitude des étiquettes et du procédé de marquage – dont l'origine demeure dès lors inconnue –, ces deux objets ne semblent donc pas avoir appartenu à la collection Campana. L'inverse aurait d'ailleurs soulevé deux problèmes. Tout d'abord, il serait étonnant que la collection Campana, constituée en Italie, ait compris une statuette

31. *Cataloghi del Museo Campana*, Classe IV, seguito della serie v, n° 167 : « 167 al 169. Tre donne ; una vestita, e due colle braccia alzate in atto preghiera ».

32. AN F/21/4461b : « 45° Camp. 676 Femme avec les bras relevés dans un geste de danseuse » ; AN 20140044/37 : « Camp. 676, 167. Femme debout les 2 bras élevés ».

33. Ainsi que le documente le répertoire des étiquettes du DAGER. Nous tenons à remercier Marianne Hamiaux, qui a compilé ce document avec S. Descamps, de nous l'avoir transmis.

34. Nous tenons à remercier Christine Walter, qui a bien voulu effectuer cette vérification pour nous.



FIG. 10. – Statuette de jeune éphèbe tenant un coq [208]. Béotie, IV<sup>e</sup> siècle av. J.-C. Haut. 22 cm. Date et mode d'entrée dans la collection indéterminés. Cliché Alain Duploux.



FIG. 11. – Statuette de *Dea gravida* [277]. Phénicie ou monde carthaginois, VIII<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> siècle av. J.-C. Haut. 18 cm. Date et mode d'entrée dans la collection indéterminés. Cliché Chloé Thorel.

béotienne de l'époque classique et une figurine phénicienne (ou punique) de l'époque archaïque, quoique Françoise Gaultier ait récemment montré qu'il existait bel et bien, au sein de la collection Campana, une série de pièces découvertes en Grèce et présentées au marquis par divers correspondants locaux ou voyageurs<sup>35</sup>.

35. F. Gaultier, « Au-delà de l'Italie : les œuvres de la collection Campana découvertes en Grèce », in F. Gaultier, L. Haumesser et A. Trofimova éd., *Un rêve d'Italie. La collection du marquis Campana*, Paris, 2018, p. 112-116.

Plus fondamentalement, il aurait fallu en conclure que deux statuettes issues du musée du Louvre avaient été mises en dépôt à l'université sans qu'aucun acte administratif ne le documente, quoique là aussi la situation ne soit pas absolument inédite. Une autre piste peut toutefois être explorée.

Ces deux figurines entières portent également d'autres marquages, qui évoquent sans doute un parcours différent : une ou deux étiquettes « rectangulaires », écrites à l'encre noire et découpées à la main pour les besoins du marquage : l'éphèbe [208] porte les marquages « 44 » et « T 10 » et la *dea gravida* [277] le numéro « 12 ». Dans le cas de la céramique, pareilles étiquettes et pareils marquages se rapportent à des fragments provenant de Grèce<sup>36</sup>. Plus spécifiquement, le marquage « T 10 » (fig. 12) apposé sur l'une des deux étiquettes « rectangulaires » de la statuette béotienne [208] évoque, par le signe « T », le marquage de plusieurs tessons probablement issus du don du Royaume de Grèce en 1919<sup>37</sup>. Est-ce là pure coïncidence de numérotage et de procédé de marquage ? La lettre T renverrait-elle à « Tanagra », dont pourrait très bien provenir l'éphèbe tenant un coq ? Si rien ne permet de rapporter cette figurine au don du Royaume de Grèce à la Sorbonne, il pourrait y avoir là la trace supplémentaire – outre l'origine béotienne de cette statuette – d'une provenance hellénique de la pièce. Cependant, aucune des pièces rapportées au don du Royaume de Grèce et pourvues de telles étiquettes « rectangulaires » ne porte d'autres étiquettes, renvoyant par conséquent à d'autres logiques de classement. On mesure là toute la difficulté de l'enquête et les limites d'une recherche sur les étiquettes et les marquages. Ce rapprochement doit en ce sens rester purement spéculatif.

Dans la même série de marquage, il faut néanmoins faire une place à la plaquette béotienne archaïque [204] (fig. 1), qui relève d'un type de figurines connues familièrement sous le nom de *pappades*, car coiffées le plus souvent d'un haut *polos* qui rappelle les popes orthodoxes. Notre exemplaire est pourvu d'une (unique) étiquette « rectangulaire » mentionnant le seul chiffre « 2 », tandis qu'elle porte au revers, juste au-dessus de l'étiquette, l'inscription, au crayon à papier, « Tanagra 2 » (fig. 13). En tout état de cause, la mention « Tanagra » renvoie à une

---

36. A. Duplouy et A. Asselineau, art. cité (n. 2), p. 99-100. Selon les documents d'archives dont nous disposons, le don du Royaume de Grèce en 1919 ne concernait certes que des tessons ; mais nous avons pu montrer que des vases entiers en faisaient également partie ; cf. A. Duplouy et A. Asselineau, art. cité (n. 2), p. 113-118.

37. Il s'agit des tessons [16] (T 258), [30] (T 48), [40] (T 83), [41] (T 413), [125] (T 52) et [143] (T 109). Des tessons de la même série sont pourvus d'étiquette dont le contenu commence par d'autres lettres (G, I, KB, MC, S) ; leur signification nous est malheureusement inconnue, cf. A. Duplouy et A. Asselineau, art. cité (n. 2), p. 103.



FIG. 12. – Étiquette « rectangulaire » portant le marquage « T 10 », apposée sur la statuette de jeune éphèbe tenant un coq [208]. Cliché Chloé Thorel.



FIG. 13. – Revers de la figurine plate [204], cf. fig. 1. Cliché Chloé Thorel.

provenance vraisemblable pour un tel objet béotien<sup>38</sup>. S'agirait-il en l'occurrence d'une pièce parvenue en Sorbonne dans le cadre du don du Royaume de Grèce ? À défaut de tout autre indice, l'hypothèse doit être formulée, quoique le parcours de cette pièce, parmi les plus belles et les plus anciennes de notre collection, demeure en réalité indéterminé.

Outre les marquages sur étiquette, certains nombres ont été directement apposés au crayon à papier ou au stylo à bille sur quelques pièces. Pour chacune de celles-ci, le nombre correspond invariablement au numéro d'inventaire figurant sur une étiquette « pastille », sur la liste de 1961 ou sur une fiche établie par Simone

38. A. Pasquier, « Les statuettes de terre cuite béotiennes à l'époque archaïque », in V. Jeammet éd., *Tanagra : mythe et archéologie*, Paris, 2003, p. 81-96, illustre plusieurs de ces *pappades* trouvées à Tanagra (n<sup>os</sup> 44 et 46).

Besques. En d'autres termes, ces indications ont tout au plus remplacé une étiquette « pastille » qui s'était décollée, complétant ainsi la série<sup>39</sup>.

Enfin, au titre du contenu lui-même des marquages, il faut mentionner cette indication pour le moins inattendue, inscrite sur une étiquette rectangulaire collée sous le socle de la figurine [308] : « Le Parthénon 54, Rue des Écoles ». S'il s'agit incontestablement d'une provenance, gageons qu'elle n'est pas antique ! De fait, la statuette est un « faux » ou, plus exactement, une réplique moderne en plâtre, qui porte par ailleurs un numéro de série (?) incisé sur le socle. Le magasin dont elle provient, situé en face de la Sorbonne, existe toujours ; il s'agit d'une galerie d'art dédiée à l'artisanat, ayant ouvert ses portes en 1896. La vente de répliques de statuettes antiques était l'une de ses activités, qui fut arrêtée pendant la Seconde Guerre mondiale. Les publicités du début du xx<sup>e</sup> siècle, parues dans les revues littéraires et artistiques *La Plume* et *La Vogue*, proclament ainsi : « Le Parthénon. Maison d'Art de la Rive Gauche. 54, Rue des Écoles, 54 (En face de la Sorbonne). Œuvres d'art ancien et d'art moderne, Photographies, Affiches, Estampes, Cartes postales, Moulages, Reproductions diverses, Céramique, Bijoux, Papiers de Tenture, Étoffes, Cuivres, Étains, Fers forgés, Reliure, Encadrements, Mobilier, Librairie, etc. », tout en ajoutant « Réduction de 10 % aux abonnés de la “Plume” et aux étudiants »<sup>40</sup>. Nous supposons donc que la figurine [308] fut achetée – peut-être avec réduction ! – par Maxime Collignon ou par Gustave Fougères pour compléter la collection d'originaux et peut-être pour apprendre aux étudiants à distinguer des copies, alors abondantes sur le marché.

Au final, l'analyse des marquages directs permet de formuler quelques pistes sur l'histoire de certaines pièces ; elle nous apprend surtout qu'un inventaire partiel de la collection dut être rédigé en Sorbonne, dont les étiquettes « pastille » témoignent aujourd'hui encore. En combinant l'ensemble des informations tirées des marquages, seules les deux pièces [305] et [310] ont pu être rapportées avec certitude au musée du Louvre, comme cela est confirmé par le décret de mise en dépôt de 1894. Enfin, il est possible que les étiquettes « rectangulaires » apposées sur les trois statuettes [204], [208] et [277] renvoient au don du Royaume de Grèce, quoique cela reste hypothétique.

---

39. Il s'agit des pièces suivantes, avec le numéro d'inventaire entre parenthèse : [239] (214) avec étiquette « pastille », [237] (83) et [301] (118b), qui correspondent à la description de la liste sous ces numéros, ainsi que [288] (239), [290] (13), [255] (231), [285] (246) et [297] (248), qui correspondent aux fiches Besques portant le même numéro.

40. Par exemple, des encarts pleine page dans *La Vogue* 13 (15 janvier 1900) et 15 (15 mars 1900) ou *La Plume* 328 (15 décembre 1902) et 352 (15 décembre 1903). Sur la production de copies bon marché en plâtre et terre cuite, F. Rionnet, « Des Tanagras de pacotille », in *Tanagra : mythe et archéologie*, *op. cit.* (n. 38), p. 46-47.

### **Analyse externe : mises en dépôt et dons à l'université**

Quelques documents d'archives et diverses mentions relatives à la collection de figurines permettent de restituer la constitution de celle-ci. Deux modes d'entrée distincts sont documentés : les mises en dépôt par l'État et les dons de l'École française d'Athènes et de Paul Gaudin, à quoi il faut ajouter quelques figurines – d'ailleurs non identifiées – cédées par le musée du Louvre sur la collection Arapidès.

#### *Les mises en dépôt de l'État*

Entre 1894 et 1923, la Faculté des lettres de l'Université de Paris a bénéficié de quatre mises en dépôt, décrétées ou arrêtées par le ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts. À l'exception du dépôt de 1923, qui ne concerne que des vases et des tessons, les trois autres mises en dépôt concernent aussi des figurines en terre cuite. Celles-ci relevaient, pour ce qui est des dépôts de 1894 et 1900, du Département des antiquités orientales et de la céramique antique, soit aujourd'hui du Département des antiquités grecques, étrusques et romaines (DAGER) ou, le cas échéant, du Département des antiquités orientales (DAO), tandis que le dépôt de 1921 impliquait le Département égyptien, soit désormais le Département des antiquités égyptiennes (DAE). La documentation d'archives disponible n'est donc pas exactement identique dans les trois cas. Plus ou moins sommairement décrites dans les décrets ou arrêtés de mise en dépôt, les pièces envoyées à l'Université de Paris par le musée du Louvre sont également listées, sauf pour le dépôt de 1921, par leur numéro d'inventaire dans le « Registre R.S. (objets en réserve) », rédigé par Edmond Pottier, conservateur au Département des antiquités orientales et de la céramique antique de 1893 à 1924, qui rappelait clairement : « Tous ces objets sont placés en dépôt et ne cessent pas d'appartenir au Louvre, étant inscrits sur les inventaires »<sup>41</sup>. Il est en outre possible de compléter les descriptions sommaires offertes par les décrets ou arrêtés de mise en dépôt par les divers livres d'entrées et registres d'inventaire du musée, qui permettent de poursuivre l'enquête. Rappelons enfin que, comme pour la céramique, chacune de

---

41. AN 20140044/37 (anciennement AMN série A 11). Les pages concernant les dépôts de 1894 (p. 5-8) et de 1900 (p. 53-54) ont été versées dans AGIAs sous les références « Registre RS - dépôt 1894 » et « Registre RS - dépôt 1900 ». Le dépôt de 1921, relevant du Département égyptien (aujourd'hui DAE), ne figure pas dans ce registre. Sur l'histoire des collections du musée du Louvre, voir notamment V. Jeammet, « Figurines de terre cuite et questions de muséographie », *Les Carnets de l'ACoSt* [En ligne], 16 (2017) <http://journals.openedition.org/acost/999> (consulté le 9 mars 2019).

ces mises en dépôt faisait suite à une requête formulée par le titulaire de la chaire d'archéologie, Maxime Collignon puis Gustave Fougères, qui opérèrent eux-mêmes la sélection des pièces.

Le premier décret, du **29 juillet 1894**, dispose que « les objets ci-après désignés, provenant des musées nationaux, sont attribués, à titre de dépôt, à la Faculté des lettres de Paris »<sup>42</sup>. Suit la liste d'une série de terres cuites désignées par un numéro d'inventaire précis – dont plusieurs timbres amphoriques et vases plastiques, que nous avons pour notre part rangés et traités dans la catégorie de la céramique. Toutes ces pièces sont décrites relativement précisément, conformément à la liste préalablement établie par Maxime Collignon<sup>43</sup>. Au total, 18 pièces – si l'on s'en tient aux numéros d'inventaire, certains items étant composés de plusieurs fragments – furent mises en dépôt à la Sorbonne en 1894. Sur les 18 pièces de cette catégorie, seules deux ont pu être identifiées et retrouvées dans la collection actuelle<sup>44</sup> (fig. 5 et 9) ; il s'agit de figurines, par ailleurs pourvues d'étiquettes du Louvre (cf. *supra*), que S. Besques rangeait étrangement parmi les objets « non retrouvés » dans son rapport de 1963 et qui n'avaient par conséquent pas été emportées en 1961<sup>45</sup>. Selon la liste dressée en 1961, six pièces avaient alors été rapatriées au Louvre (MNB 2074, 2451, 2482, 2558, 2597 et CA 208) ; pour ces objets, les fiches établies par la CRDOA notent en conséquence : « l'œuvre a été rapatriée au Louvre sans arrêté » ou « arrêté à actualiser ». Mais comme le remarquaient dernièrement les membres de l'équipe chargée du récolement des dépôts antiques du Louvre, à l'occasion de la vérification de la présence au Louvre de certains objets, ces six pièces ne figurent toutefois pas dans la base Visconti, « où normalement tous les objets [se] trouvent désormais », concluant « ces œuvres doivent donc toujours être en dépôt à Paris 1 »<sup>46</sup>. Ce n'est pas le cas. Leur retour à l'Institut d'art et d'archéologie n'étant attesté par aucun document, il est difficile de savoir ce qu'il arriva exactement. Quant aux autres pièces, elles doivent sans doute aussi être considérées comme perdues, à moins qu'elles n'aient jamais quitté

42. Deux copies identiques sont connues – AN F/21/4461/B (archives du ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts) et AN 20140044/37 (anciennement AMN série A 11) – versées dans AGIAs sous la référence « Décret de dépôt 1894 ».

43. AN 20030410/18 (archives du Rectorat de l'Académie de Paris), versé dans AGIAs sous la référence « Lettre Collignon 1894 ».

44. Il s'agit des figurines [305] et [310].

45. Notons que, pour la figurine [310], une note de la CRDOA précise qu'elle a été retrouvée sur place « dans le bureau de M. Croissant » ; versée dans AGIAs sous la référence « CRDOA, note rectificative n° 2 ».

46. Courrier interne du Service du récolement des dépôts antiques et des arts de l'Islam. Réponse d'Isabelle Hasselin à Agathe Jagerschmidt le 27 septembre 2011. Musée du Louvre, Archives du DAGER. La vérification a été à nouveau effectuée le 1<sup>er</sup> mars 2019 dans la nouvelle base de données du musée du Louvre, *Museum plus* ; nous remercions V. Jeammet et Ch. Walter pour cette vérification ultérieure.

le Louvre – nous verrons que c'est le cas pour certaines pièces du dépôt de 1900 (cf. *infra*). Dès 1963, S. Besques, constatant la présence au Louvre d'une figurine archaïque de banqueteur (MNB 2610) censée avoir été mise en dépôt à l'université en 1894, exprimait en effet ses doutes : « peut-être est-il resté au Louvre ».

Le deuxième décret, du **6 juillet 1900**, dispose que « les objets ci-après désignés provenant du Musée du Louvre sont attribués, à titre de dépôt, au petit Musée archéologique de la Sorbonne (Faculté des Lettres) »<sup>47</sup>. Là encore, un numéro d'inventaire est donné pour chacune des 24 pièces, dont sept terres cuites, plus amplement décrites dans le Registre R.S. Aucune de ces pièces n'a pu être retrouvée dans la collection actuelle. Selon la liste de S. Besques, quatre d'entre elles (CA 1227, 1253, 1273 et 1274) avaient été emportées en 1961 au Louvre – quoiqu'elle range la tête d'Héraclès (CA 1253) parmi les œuvres « non retrouvées » dans son rapport de 1963. De fait, la présence au Louvre de la figurine de bœuf CA 1227 a pu être confirmée à plusieurs reprises<sup>48</sup> ; ce n'est pas le cas des trois autres (CA 1253, 1273 et 1274) qui sont absentes de tout inventaire au Louvre. En revanche, de manière inattendue, les trois dernières terres cuites mentionnées dans le décret (CA 1233, 1255 et 1271) se trouvent elles aussi au musée du Louvre ; les fiches CRDOA indiquent en effet pour chacune d'entre elles : « L'objet a été rentré sur la base Visconti de récolement des AGER en 2010 : il se trouve en réserve au Louvre (septembre 2011) », une présence confirmée aujourd'hui à travers la base de données *Museum plus*. Ces terres cuites ne figurent pourtant pas dans la liste des pièces emportées en 1961, tandis que S. Besques les rangeait dans son rapport de 1963 parmi les objets « non retrouvés » à l'Institut d'art et d'archéologie, ajoutant pour deux d'entre eux (CA 1255 et 1271) qu'ils se trouvaient alors au Louvre. Parmi les objets que l'on pourrait considérer comme perdus à l'Institut d'art et d'archéologie, il s'en trouve donc qui n'ont en fait jamais quitté le Louvre pour être mis en dépôt à l'université. Quoi qu'il en soit exactement, pour chacune des terres cuites mises en dépôt en 1900, la fiche établie par la CRDOA note : « l'œuvre a été rapatriée au Louvre sans arrêté » ou « arrêté à actualiser ».

Le troisième décret, du **26 février 1921**, dispose que « les antiquités ci-après désignées, conservées au musée du Louvre sont affectées à titre de dépôt [...] à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris (Objets provenant des fouilles Gayet à

47. AN 20140044/37 (anciennement AMN série A 11), versé dans AGIAS sous la référence « Décret de dépôt 1900 ».

48. Voir notamment la « Fiche CRDOA 127 ». La vérification a été à nouveau effectuée le 1<sup>er</sup> mars 2019 dans *Museum plus*.

Antinoé) »<sup>49</sup>. Il s'agit d'antiquités provenant des fouilles menées par Albert Gayet en Égypte, dans les nécropoles d'Antinoé. Magali Coudert et Yannick Lintz en ont dressé une liste complète, comprenant 37 entrées, dont certaines rassemblent plusieurs objets, correspondant à autant de lignes du décret<sup>50</sup>. Outre la céramique, 31 objets en terre cuite – pour la plupart des figurines, mais aussi deux moules – furent mis en dépôt à la Sorbonne. De cet ensemble, 22 figurines ont pu être retrouvées (fig. 3 et 14), dont deux n'avaient d'ailleurs pas été reconnues comme telles par la Commission de récolement en 2000<sup>51</sup>. Quatre statuettes d'Égypte avaient par ailleurs été emportées en 1961 par S. Besques – auxquelles il faut peut-être ajouter quelques statuettes dites « du Fayoum » emportées en 1961 et mises en fiches au Louvre (cf. *supra*) –, mais l'absence de description précise ou de numéro d'inventaire, aussi bien dans le décret de mise en dépôt que dans la liste dressée en 1961, empêche de les identifier clairement, tant à l'Institut d'art et d'archéologie qu'au musée du Louvre. En d'autres termes, l'essentiel des terres cuites mises en dépôt en Sorbonne en 1921, puis déménagées à l'Institut d'art et d'archéologie, s'y trouvent encore.

Entre 1961 et 1963, Simone Mollard-Besques dressait un premier bilan des mises en dépôt du Louvre à l'université. Attardons-nous-y un instant. Dans la lettre adressée à Nicole Weill le 1<sup>er</sup> mars 1961 à son retour de l'Institut d'art et d'archéologie<sup>52</sup>, S. Besques annonce d'emblée qu'elle mettra fin au dépôt du « masque provenant de Corneto » (MNB 2074), l'échangeant contre une autre terre cuite semblable, tout en promettant une mise à jour des arrêtés et décrets de dépôt. Après un travail important de catalogage des pièces emportées, S. Besques rédige pour l'inspection des musées de France en 1963 un rapport d'ensemble<sup>53</sup>, portant tant sur les terres cuites que sur la céramique. Après avoir retracé les grandes étapes de la constitution de la collection, elle ajoutait : « La Faculté des Lettres possède également des vases et des terres cuites portant des numéros d'inventaires appartenant au Département des Antiquités grecques et qui ne figurent pas dans

49. AN 20144775/15 (anciennement AMN série AE 11), versé dans AGIAs sous la référence « Décret de dépôt 1921 ».

50. Y. Lintz et M. Coudert éd., *Antinoé : Momies, textiles, céramiques et autres antiques. Envois de l'État et dépôts du musée du Louvre de 1901 à nos jours*, Paris, 2013, p. 549. Sur les quelque 74 objets concernés, 21 sont indiqués comme des « œuvres vues lors du récolement » de 2000.

51. Il s'agit des pièces [201], [202], [205], [206], [207], [209], [210], [211], [212], [213], [214], [215], [216], [217], [218], [219], [220], [221] (non reconnue par la CRDOA), [242], [303] (non reconnue par la CRDOA), [304] et [309].

52. Musée du Louvre, Archives du DAGER, versé dans AGIAs sous la référence « Lettre Besques 1961 ».

53. Musée du Louvre, Archives du DAGER, versé dans AGIAs sous la référence « Rapport Mollard-Besques 1963 ».



FIG. 14. – Statuette d'Harpocrate assis au pot [211]. Égypte, II<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> siècle apr. J.-C. Haut. 12 cm. Musée du Louvre, mise en dépôt à la Sorbonne en 1921 parmi les objets issus des fouilles d'A. Gayet à Antinoé. Cliché Chloé Thorel.

les états des mises en dépôt », rédigeant par conséquent une liste des « vases et terres cuites portant des numéros d'inventaire du Musée du Louvre mais n'ayant pas fait l'objet d'arrêté de mise en dépôt »<sup>54</sup>. S'agissant des vases, nous avons déjà noté, à la suite de Chantal Orgogozo<sup>55</sup>, que cette liste reposait avant tout sur une version incomplète du décret de dépôt de 1894, les diverses anomalies relevées étant en réalité bien moins nombreuses<sup>56</sup>. Il n'en va pas autrement pour les figurines en terre cuite. Ainsi, le pied votif MNB 1147 ou la tête d'homme barbu MNB 2342 (erronément listée par Besques comme MNB 2362) faisaient bel et bien partie du dépôt de 1894 et avaient donc toute légitimité à se trouver en Sorbonne. Notons

54. Musée du Louvre, Archives du DAGER, versé dans AGIAs sous la référence « Constat Mollard-Besques 1963 ». Ce constat fait en réalité partie du « Rapport Mollard-Besques 1963 », dont il constitue la 3<sup>e</sup> partie selon l'introduction du rapport.

55. Musée du Louvre, CRDOA, versé dans AGIAs sous la référence « Rapport Orgogozo ».

56. A. Duploux et A. Asselineau, art. cité (n. 2), p. 88 et n. 5 (le constat est erronément daté de 1961 dans la référence).

également qu'aucune des pièces prétendument non mises en dépôt, telles que listées en 1963, ne figure dans la liste des terres cuites emportées au Louvre en 1961 ; ce qui suppose que le constat fut effectué à l'Institut d'art et d'archéologie, où ces mêmes pièces sont toutefois aujourd'hui introuvables. De fait, certaines d'entre elles, comme la tête d'homme barbu MNB 2389 ou la tête d'homme imberbe MNB 2410 (listée par Besques comme « MNB 3410 faux numéro »), ont été localisées au Louvre en 2001 par la CRDOA. Constatant ces mêmes difficultés, Néguine Mathieux notait en 2011 dans son rapport : « des erreurs de numéro ou de lecture ont peut-être rendu difficile la reconnaissance de tous les objets »<sup>57</sup>. Une série de têtes sommairement mentionnées – et, partant, difficilement identifiables en l'absence de marquage – figurent en effet dans le décret de dépôt de 1894 et correspondent peut-être, avec d'autres numéros, à celles que liste S. Besques. Il n'est guère possible d'éclairer davantage ce document, ni d'en résoudre tous les problèmes.

Quoi qu'il en soit exactement, S. Besques avait l'ambition de clarifier la situation et, tirant les conséquences de ses constats – quand bien même partiellement erronés –, elle rédigea deux propositions de mises en dépôt rectificatives, l'une datée du 4 octobre 1962 (signée par J. Charbonneaux) et l'autre d'août 1963, la seconde n'étant d'ailleurs que l'actualisation de la première<sup>58</sup>. Par ces propositions, la conservatrice souhaitait tout d'abord compenser, comme annoncé dans sa lettre à N. Weill en 1961, le rapatriement définitif au Louvre du « masque provenant de Corneto » (MNB 2074) par l'attribution de trois figurines de femmes assises inscrites, l'une, sur le registre des Antiquités méditerranéennes (AM 161) et, les deux autres, sur un inventaire supplémentaire ouvert par Pottier en 1907<sup>59</sup> (S 3918 et S 3919) – quoique la première semble avoir été emportée au Louvre en 1961 (sans que l'on sache comment elle était parvenue au préalable à l'université), tandis que les deux dernières disparaissent de la proposition revue en 1963. Elle souhaitait sans doute aussi documenter le renvoi à l'Institut d'art et d'archéologie des pièces appartenant au musée et ramenées au Louvre en 1961, ainsi que les pièces qu'elle croyait avoir été mises en dépôt à l'université sans arrêté officiel. Ces propositions ne semblent toutefois jamais avoir été suivies d'effets : aucun arrêté en bonne et due forme ne fut rédigé et certaines des pièces concernées se trouvent toujours au

---

57. Musée du Louvre, Archives du DAGER.

58. Musée du Louvre, Archives du DAGER, versés dans AGIAs sous les références « Proposition de dépôt 1962 » et « Proposition de dépôt 1963 ».

59. Sur ce registre d'entrées et cet inventaire, on verra notamment M. Hamiaux et S. Descamps, *De numeris ad res graecas etruscas romanasque in museo Parisino pertinentibus*, Musée du Louvre, étude inédite, 1998<sup>2</sup>, p. 16 et 44.

Louvre : c'est le cas de la statuette archaïque de bœuf (CA 1227), mise en dépôt en 1900, emportée au Louvre en 1961, où elle a été vue et récolée en 2001. À l'inverse, le « masque de Corneto » (MNB 2074), tant convoité par le musée, y est aujourd'hui introuvable et ne figure pas davantage dans la base de données *Museum Plus*.

En somme, sur les 56 terres cuites censées avoir été mises en dépôt entre 1894 et 1921, seules 24 ont pu être identifiées et retrouvées dans la collection de l'Institut d'art et d'archéologie. Il s'agit certes là d'un résultat bien maigre, qui laisserait croire que la plus grande partie des pièces confiées à l'université a été perdue. Ce n'est pas le cas. Tout d'abord, parce que certaines pièces – quatre au moins – n'avaient en fait jamais été envoyées à l'université, comme le constatait déjà avec étonnement S. Besques. Ensuite, parce qu'une quinzaine de pièces furent emportées en 1961 par S. Besques et qu'aucun document n'atteste leur retour auprès du dépositaire. Notons *a contrario* que les pièces qui n'avaient pas été emportées – les figurines d'Antinoé mises en dépôt en 1921 ont très peu intéressé S. Besques – sont pour la plupart toujours à l'Institut d'art et d'archéologie. Par élimination, seule une douzaine de pièces, qui n'avaient d'ailleurs pas été vues ni emportées par S. Besques en 1961 – ce qui laisse entendre que leur disparition est antérieure à cette date –, peuvent donc être considérées comme perdues, soit un cinquième du lot de figurines mises en dépôt. Il y a malheureusement peu d'espoir qu'elles puissent un jour être retrouvées à l'Institut d'art et d'archéologie, pour peu d'ailleurs qu'elles y soient un jour parvenues depuis la Sorbonne.

#### *Le don de l'École française d'Athènes*

Dans un article commandé par la *Revue internationale de l'Enseignement*, Maxime Collignon exposait, en 1899, « comment est organisé, à la Sorbonne, l'enseignement de l'archéologie ». Parmi les instruments de travail nécessaires à la formation des étudiants, Collignon mentionne une « modeste série de monuments originaux », qui sont à leur disposition dans la Salle d'archéologie, au deuxième étage de la Sorbonne : « Quelques-uns proviennent de donations. Le ministère de l'Instruction publique nous a donné un lot de terres cuites de Myrina »<sup>60</sup>. S'il n'existe malheureusement pas – à notre connaissance – de document d'archives relatif au don des figurines de Myrina effectué à l'Université de Paris, tel que mentionné par Collignon, celui-ci est explicitement confirmé par son contemporain Henri Lechat en 1903 dans son *Catalogue sommaire du musée de moulages de*

---

60. M. Collignon, « L'archéologie à l'Université de Paris », *Revue internationale de l'Enseignement* 37, 1899, p. 193-198 (citation, p. 196).

l'Université de Lyon. Rappelant l'historique de cette fouille et les modalités du don fait aux universités françaises par l'École française d'Athènes – qui dépendait alors du ministère de l'Instruction publique –, il notait : « le reliquat fut réparti en cinq lots, qui ont été attribués respectivement aux cinq musées archéologiques des Universités de Bordeaux, Lille, Lyon, Montpellier et Paris, en 1894 »<sup>61</sup>.

Les figurines en terre cuite découvertes dans la nécropole de Myrina, petite cité grecque de Mysie, lors des fouilles effectuées par Edmond Pottier et Salomon Reinach entre 1880 et 1882 pour le compte de l'École française d'Athènes sont célèbres. L'histoire de leur découverte et de leur répartition entre divers pays et institutions est, elle aussi, bien connue<sup>62</sup>. Sur les quelque 5 000 tombes hellénistiques ouvertes par Pottier et Reinach, seules 350 contenaient des objets, dont plus de mille figurines en terre cuite, souvent brisées en de nombreux fragments et dont la qualité rivalisait avec les déjà célèbres statuettes de Tanagra, découvertes une dizaine d'années auparavant en Béotie. La majeure partie des découvertes a été partagée, selon la législation alors en vigueur dans l'Empire ottoman, entre l'État turc, l'État français et le propriétaire du terrain, ce dernier cédant aussitôt sa part à la France. La collection fut donc répartie entre le musée archéologique d'Istanbul et le musée du Louvre. En 1894, après avoir gardé quelques pièces pour la collection de l'École, Théophile Homolle, Directeur de l'École française d'Athènes, expédia un nouveau lot de terres cuites de Myrina, reliquat de l'envoi précédent, au musée du Louvre, à charge pour celui-ci, après avoir choisi quelques pièces, de répartir le reste entre diverses universités françaises.

Pour d'étranges raisons, le don effectué à l'Université de Paris est pourtant le plus souvent passé sous silence. Ainsi, Simone Besques ne retient que les quatre musées des universités de Bordeaux, Lille, Lyon et Montpellier. Prenant d'ailleurs quelques libertés avec la séquence des événements et les modalités d'emprunt, elle ajoute : « en 1960, M. Pierre Demargne ayant envoyé au Louvre la collection de terres cuites de l'Institut d'Art et d'Archéologie pour être restaurée et photographiée, j'y ai retrouvé encore quelques pièces qui avaient fait partie de cet

61. H. Lechat, *Catalogue sommaire du musée de moulages pour l'histoire de l'art antique*, Lyon, 1903, p. 151.

62. E. Pottier et S. Reinach, *Terres cuites et autres antiquités trouvées dans la nécropole de Myrina (fouilles de l'École française d'Athènes) : catalogue raisonné*, Paris, 1886 ; *La nécropole de Myrina : recherches archéologiques exécutées au nom et aux frais de l'École française d'Athènes*, Paris, 1887. On verra aussi S. Mollard-Besques, *Catalogue raisonné des figurines et reliefs en terre cuite grecs et romains. Tome II. Myrina. Musée du Louvre et collections des universités de France*, Paris, 1963, p. v-vi ; H. Duchêne, « Aventure archéologique et amitié épistolaire : Edmond Pottier, Salomon Reinach et les fouilles de Myrina », *Journal des Savants*, 2002/2, p. 379-440 ; N. Mathieux, « Myrina : nouvelles données d'une fouille du XIX<sup>e</sup> siècle », *Dialogues d'Histoire ancienne* 37, 2011, p. 183-191.

envoi de 1894 »<sup>63</sup>. Si la Faculté des lettres de l'Université de Paris ne reçut, comme nous allons le voir, qu'une quinzaine de pièces – soit dix fois moins que les autres universités, sans doute parce qu'elles étaient bien plus éloignées de Paris et du Louvre pour les étudiants –, rien ne permet de mettre en doute l'existence ou les modalités de ce don de l'École française d'Athènes destiné à l'enseignement de l'art grec en France. Au même titre que pour les autres universités concernées, ces pièces appartenaient en propre à l'Université de Paris.

Dans le rapport établi en 1963, Simone Besques notait qu'outre les mises en dépôt de l'État, la Faculté des lettres de l'Université de Paris avait bénéficié « en 1894, du don de l'École française d'Athènes, par l'intermédiaire du Musée du Louvre d'une collection de figurines provenant des fouilles françaises de MYRINA [...]. Les figurines, d'après un inventaire manuscrit incomplet, étaient au nombre de 16, elles n'ont pas été toutes retrouvées », tout en précisant : « Inscription manuscrite indiquant [que] les terres cuites de MYRINA ont été données par l'École française d'archéologie d'Athènes en 1894. Don fait par l'intermédiaire du Musée du Louvre, comme ceux de Bordeaux, Lille (disparu), Lyon et Montpellier (Facultés des Lettres) »<sup>64</sup>. Lors de sa mission à l'Institut d'art et d'archéologie en 1961, Simone Besques put donc consulter un « inventaire manuscrit incomplet » listant 16 figurines, dont on ignore l'auteur autant que la date de réalisation ; ce document ne nous est du reste pas parvenu. Que signifie d'ailleurs « incomplet » ? S'agissait-il d'un inventaire partiel de toute la collection de terres cuites, incluant notamment la numérotation « pastille » des pièces Gaudin ? Ou bien d'un inventaire limité aux seules figurines de Myrina ? Des pièces non listées étaient-elles présentes à l'Institut d'art et d'archéologie ?

Quoi qu'il en soit, dans la liste des objets « emportés au Musée du Louvre le 1<sup>er</sup> mars 1961 pour nettoyage et restauration » ne figurent que quinze pièces nommées « Myrina » 1 à 15. Cinq y sont décrites comme ayant « disparu » et quatre comme « non emportées ». Dans la lettre d'accompagnement qu'elle adresse le même jour à Nicole Weill, S. Besques ajoute : « Pour les fragments de Myrina, ainsi que vous le verrez d'après la liste, il en manque 5 (à moins que nous n'ayons pas bien vu) et vous serez gentille de me dire si vous retrouvez bien Myrina 9 (Éros drapé), 10, 11 et 12 [soit les individus non emportés]. Ces fragments proviennent bien de l'envoi qui avait été fait par l'École française d'Athènes en 1894, car un de

---

63. S. Mollard-Besques, *Catalogue raisonné II. Myrina, op. cit.* (n. 62), p. vi. Voir aussi Ead., « Figurines en terre cuite de Myrina », in *Anatolie antique. Fouilles françaises en Turquie*. Catalogue de l'exposition (Gypsothèque de l'Université Lumière Lyon II, 23 oct.-23 déc. 1990), Istanbul, 1990, p. 73.

64. Musée du Louvre, Archives du DAGER, versée dans AGIAs sous la référence « Rapport Mollard-Besques 1963 ».

mes fragments de draperie s'ajuste exactement à la Victoire »<sup>65</sup>. Sans doute certains ont-ils été rapidement retrouvés et envoyés au Louvre. Dix de ces pièces ont en effet fait l'objet à leur arrivée au Louvre d'une fiche pourvue d'une photographie<sup>66</sup> et onze d'entre elles (y compris des pièces supposément « disparues » ou « non emportées ») figurent, avec photographie là encore, dans le catalogue publié par S. Besques<sup>67</sup>. Seules quatre pièces (deux « disparues » et deux « non emportées ») demeurent donc à ce jour non identifiées et inconnues.

Si aucun inventaire d'époque – pas plus à Paris qu'à Bordeaux, Lille, Lyon ou Montpellier d'ailleurs – n'est connu pour la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les figurines données à la Faculté des lettres de Paris en 1894 apparaissent à tout le moins sur une photographie du début du XX<sup>e</sup> siècle, illustrant l'enseignement de l'archéologie grecque en Sorbonne (fig. 4). Derrière Maxime Collignon et son assistant, on distingue dans la vitrine, sur les deuxième et troisième étagères, une dizaine de figurines au moins, dont l'apparence correspond à ce que nous fait connaître, bien plus tard, le travail de Simone Besques.

Malheureusement, aucune de ces statuettes de Myrina ne figure plus dans la collection actuelle de l'Institut d'art et d'archéologie. Leur dernière trace remonte au moment où elles furent emportées par le Louvre en 1961 pour « nettoyage et restauration ». Aucun document n'atteste leur retour à l'Institut d'art et d'archéologie. Ces pièces ne se trouvent toutefois pas davantage aujourd'hui au musée du Louvre : elles ne figurent dans aucun catalogue informatisé – ce qui est parfaitement normal puisqu'elles ne possèdent aucun numéro d'inventaire du Louvre et qu'on serait bien en peine de les y chercher –, pas plus qu'elles ne sont physiquement présentes au musée<sup>68</sup>.

65. Musée du Louvre, Archives du DAGER, versée dans AGIAs sous la référence « Lettre Besques 1961 ».

66. Musée du Louvre, Archives du DAGER, versées dans AGIAs sous la référence « Fiche Besques IHA » 2 à 14.

67. S. Mollard-Besques, *Catalogue raisonné II. Myrina*, p. 254 (liste), p. 14 (pl. 10, b) [IHA 1], p. 37 (pl. 41, e-f) [IHA 3 et 2], p. 68 (pl. 83, d) [IHA 5], p. 120 (pl. 149, e) [IHA 6], p. 61 [IHA 8], p. 74 [IHA 10 et 11], p. 60 (pl. 76, c) [IHA 13], p. 52 (pl. 63, c) [IHA 14], p. 59 (pl. 74, a) [IHA 15]. Il faut y ajouter une douzième figurine (p. 13, pl. 10, e), relevant du don Gaudin [IHA 170] (cf. *infra* n. 83).

68. Nous remercions V. Jeammet pour cette vérification. Cela vaut en particulier pour la « Victoire » IHA 5 (pl. 83, d), recollée avec un fragment de draperie du Louvre ; cf. n. 67.

*Le don de Paul Gaudin*

Dans le même article décrivant, en 1899, l'organisation de l'enseignement de l'archéologie en Sorbonne, Maxime Collignon mentionne également, au titre des « donations » et immédiatement à la suite des figurines de Myrina : « récemment, M. P. Gaudin nous a envoyé de Smyrne une collection de fragments de terre cuite recueillis dans la région »<sup>69</sup>. Nous en trouvons en effet trace dans le rapport annuel adressé par les Conseils des facultés au ministre de tutelle pour l'année 1897/1898, qui donne une date d'entrée et précise la composition du lot<sup>70</sup>. Au titre des dons faits à l'Université de Paris est mentionné :

« *Don de M. Gaudin.* — Le 23 mai 1898, le Conseil a appris que M. Paul Gaudin, ancien élève de la Sorbonne, aujourd'hui directeur des chemins de fer français de Smyrne-Cassaba, a fait don à la collection archéologique de l'Université de Paris de deux cents pièces de terre cuite de l'époque grecque provenant des fouilles de Smyrne. »

Le personnage de Paul Gaudin, ingénieur et donateur du Louvre, est emblématique de cette dernière génération d'amateurs érudits qui explorent l'Asie mineure aux confins des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Alors que le pouvoir ottoman souhaitait moderniser le pays, les puissances occidentales trouvèrent l'opportunité d'exporter leur technologie ; c'est ainsi que la France fut impliquée, avec d'autres nations, dans la construction de plusieurs lignes de chemin de fer<sup>71</sup>. À l'image de John Turtle Wood (1821-1890), qui incarne l'ingénieur-éminent anglais à travers ses recherches à Éphèse, Paul Gaudin (1858-1921) mit au service de l'archéologie française sa grande connaissance du pays et ses moyens d'action. Après avoir été ingénieur des chemins de fer à la Compagnie de l'Ouest, il poursuit sa carrière dans l'Empire ottoman à partir de 1892, résidant à Smyrne en qualité de directeur opérationnel de la *Société ottomane du Chemin de fer Smyrne-Cassaba et*

69. M. Collignon, *Revue internationale de l'Enseignement* 37, 1899, p. 196. N. Mathieux ne connaissait pas cette publication, lorsqu'elle affirmait : « Aucun document cependant, n'a été trouvé faisant état de lien entre Gaudin et l'Université et pouvant évoquer un don direct » ; cf. « Rapport Mathieux 2011 ».

70. Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-arts, *Enquêtes et documents relatifs à l'enseignement supérieur*. LXXI. *Rapports des Conseils des universités pour l'année scolaire 1897-1898*, Paris, 1899, p. 37. Nous devons cette référence à Soline Morinière, qui mentionne ce document dans sa thèse, *Laboratoires artistiques. Genèse des collections de tirages en plâtre dans les universités françaises (1876-1914)*, Bordeaux, 2018, p. 458.

71. Pour un cadre général, voir. E. Cobb, « Mixing time. Ancient-modern intersections along the western Anatolian railways », in E.-Ch. Heine et Ch. Rauhut éd., *Producing Non-Simultaneity: Construction Sites as Places of Progressiveness and Continuity*, Londres-New York, 2018, p. 185-201.

*prolongement*<sup>72</sup>. Gaudin est notamment connu pour la fouille entre 1899 et 1901 de la nécropole de l'âge du Bronze de Yortan-Kelembe dans la vallée du Caïque en Mysie et pour l'exploration d'Aphrodisias de Carie à partir de 1904. Pour ces deux entreprises, Maxime Collignon fut son correspondant auprès de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, devant laquelle il présenta les résultats de l'ingénieur<sup>73</sup>. À chaque fois, Gaudin en profita pour faire don de nombreuses pièces issues de ses fouilles ou acquises dans la région à diverses institutions françaises, en particulier au musée du Louvre<sup>74</sup>, et étrangères (notamment aux Musées royaux de Bruxelles à travers la personne de Franz Cumont<sup>75</sup>), témoignant ainsi de ses contacts à travers toute l'Europe savante, autant d'ailleurs que du soutien et des complicités dont il bénéficiait manifestement dans l'Empire ottoman. L'exportation d'antiquités était en effet désormais interdite : le règlement ottoman de 1884 prévoit que tous les objets provenant de fouilles dans l'Empire appartiennent de droit à l'État, leur exportation étant formellement interdite<sup>76</sup>. Malgré ces contraintes, Gaudin sert d'intermédiaire dans l'acquisition d'antiquités, multipliant les envois vers la France, à tel point que le musée du Louvre le proposa en 1901 pour une décoration comme chevalier de la Légion d'honneur<sup>77</sup>.

---

72. Sur Paul Gaudin, voir G. Charloix, *Paul Gaudin (1858-1921). Donateur des Musées nationaux*, mémoire inédit de l'École du Louvre, Paris, 1998 (*non vidimus*) ; S. Picaud, « Misthos, Grec de Smyrne & Gaudin, ingénieur français. Leur vision de l'archéologie dans l'Empire ottoman », in V. Krings et I. Tassignon éd., *Archéologie dans l'Empire ottoman autour de 1900 : entre politique, économie et science*, Bruxelles-Rome, 2004, p. 133-140 ; A. Le Goff et N. Coutinas, « Les dossiers individuels de mission conservés aux Archives nationales et leur apport à l'histoire de l'archéologie. L'exemple de la fouille d'Aphrodisias en 1905 », *Les Nouvelles de l'Archéologie* 110, 2007, p. 40-47. Sur la *Société ottomane du Chemin de fer Smyrne-Cassaba et prolongement*, on verra notamment *Les entreprises coloniales françaises* [En ligne] [www.entreprises-coloniales.fr/proche-orient/Ch\\_fer\\_Smyrne-Cassaba.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/proche-orient/Ch_fer_Smyrne-Cassaba.pdf) (consulté le 22 septembre 2018).

73. M. Collignon, *Comptes rendus des Séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres [CRAI]* 1900, fasc. III (mai-juin), p. 269-270 (communication) ; « Note sur les fouilles de M. Paul Gaudin dans la nécropole de Yortan, en Mysie », *CRAI* 1901, fasc. VI (nov.-déc.), p. 810-817 ; « Note sur les fouilles exécutées à Aphrodisias par M. Paul Gaudin », *CRAI* 1904, fasc. VI (nov.-déc.), p. 703-711. Voir aussi G. Mendel, « Seconde note sur les fouilles exécutées à Aphrodisias par M. Paul Gaudin, campagne de 1905 », *CRAI* 1906, fasc. II (mars-avril), p. 158-184.

74. On verra notamment le catalogue de l'exposition *Smyrne / Izmir. Portrait d'une ville au travers des collections françaises* (Centre culturel français d'Izmir, 9 oct.-30 nov. 2006), Izmir, 2006.

75. Sur les relations entre les deux hommes, voir notamment C. Bonnet, « "L'immortalité appartient au sage" : Franz Cumont et l'art érotique », *Dialogues d'Histoire ancienne* 26, 2000, p. 77-97, en part. p. 90 ; une recherche de la correspondance entre les deux hommes est également possible dans l'*Archivio Cumont* publié par l'Academia Belgica [En ligne] [www.academiabelgica.it.cloud.seeweb.it/archiviocumont/](http://www.academiabelgica.it.cloud.seeweb.it/archiviocumont/) (consulté le 28 septembre 2018).

76. J. Thobie, « Archéologie et diplomatie française au Moyen-Orient des années 1880 au début des années 1930 », in R. Étienne éd., *Les politiques de l'archéologie du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle à l'orée du XXI<sup>e</sup>*, Paris, 2000, p. 79-111, en part. p. 93 ; N. Chevalier, *La recherche archéologique française au Moyen-Orient 1842-1947*, Paris, 2002, p. 497-500.

77. AN 20140044/4 : « Demande de décoration de chevalier de la légion d'honneur pour Paul Gaudin, directeur des chemins de fer Smyrne-Kassaba, pour ses nombreux dons au Louvre » (9 avril 1901). Paul

Dix-huit vases associés au nom de Paul Gaudin (dont 15 vases de Yortan) se trouvent aujourd'hui dans la collection de l'Institut d'art et d'archéologie<sup>78</sup>. Ils relèvent tous de la mise en dépôt de 1900, dont la plupart des objets (y compris des figurines en terre cuite) sont des dons de Paul Gaudin au musée du Louvre, ainsi que l'indique Pottier dans le Registre R.S. Mais la « collection de fragments de terre cuite » mentionnée par Collignon en 1899 comme un don à la Faculté des lettres de l'Université de Paris n'est pas une mise en dépôt du Louvre. Il s'agit bien d'un don « de deux cents pièces de terre cuite de l'époque grecque provenant des fouilles de Smyrne » présenté directement à l'université, comme en atteste le rapport de l'établissement envoyé au ministère de tutelle.

Un autre hommage de Paul Gaudin à la « chaire de la Sorbonne » est du reste connu par une lettre du 21 avril 1901 adressée à Maxime Collignon par Antoine Héron de Villefosse, alors Directeur des Musées nationaux :

« Mon cher ami,

M. Gaudin vient, en effet, de nous adresser plusieurs caisses de marbres. Cet envoi contient :

- 1° un moulage du Coq de Phocée “destiné à M. Collignon pour la chaire de la Sorbonne”.
- 2° une tête de Vénus en marbre “marquée avec un morceau de cire noire”. “Petit souvenir pour M. Collignon”.
- 3° Des fragments de grands sarcophages de Clazomène. “Le Louvre retiendra les morceaux les plus intéressants ; les autres reviendront à M. Collignon pour la chaire de la Sorbonne”.

Conformément aux instructions de M. Gaudin j'ai le plaisir de vous envoyer le coq de Phocée et la tête de Vénus. Quant aux fragments de Clazomène je les ai remis à M. Heuzey (département de la céramique) : Vous voudrez bien vous entendre avec lui pour entrer en possession des fragments qui pourront vous être attribués.

Bien affectueusement à vous

Villefosse »<sup>79</sup>.

---

Gaudin ne figure toutefois pas dans la base *Léonore* des personnes nommées ou promues dans l'Ordre de la Légion d'honneur ; [www2.culture.gouv.fr/documentation/leonore/pres.htm](http://www2.culture.gouv.fr/documentation/leonore/pres.htm) (consultée le 28 septembre 2018).

78. Il s'agit des vases [1], [2], [9], [33], [38], [51], [63], [67], [89], [107], [108], [112], [146], [156], [160], [161], [163] et [164].

79. INHA, Bibliothèque Doucet, fonds Collignon (054), C 06, versée dans AGIAs sous la référence « Lettre Villefosse 1901 ».

Tout en documentant le mode et la date d'entrée dans la collection de l'université des trois fragments de sarcophages de Clazomènes [171, 172 et 173] aujourd'hui conservés à l'Institut d'art et d'archéologie et naguère publiés par Marie-Françoise Billot<sup>80</sup> (fig. 15) – ainsi peut-être de l'une des trois têtes de marbre [180, 181 et 182], sans que l'on puisse l'assurer ni décider de laquelle il serait question –, ce courrier rappelle les relations entre Gaudin et Collignon, autant qu'il atteste l'existence de dons à la « chaire de la Sorbonne ».

En cette fin de XIX<sup>e</sup> siècle, la découverte des Tanagras et les fouilles de Myrina avaient grandement popularisé cet art mineur qu'était la petite plastique de terre cuite. En se faisant le pourvoyeur en France d'une quantité importante de figurines smyrniotes, Paul Gaudin contribua d'ailleurs à alimenter cette forme particulière d'anticomanie. La plupart de ces statuettes avaient été achetées par Gaudin dans toute la région de Smyrne à la suite de fouilles clandestines. Leurs provenances sont en ce sens fort variées et les contextes de découverte impossibles à restituer avec certitude. Comme le notait Simone Besques, « le fait qu'il y ait, tant dans les collections publiques que dans les collections privées, des milliers de têtes et de fragments et très peu de figurines intactes, [...] s'explique à la fois parce que justement ces terres cuites ne proviennent pas de tombes, et parce que les fouilleurs clandestins ne se sont pas souciés de recueillir des débris épars qui auraient pu permettre de reconstituer des statuettes dont beaucoup atteignent 25, 30 cm et même 60 ou 75 cm »<sup>81</sup>.

Une série impressionnante de 225 fragments de figurines en terre cuite (numérotées de 2 à 226) avaient été rangées par Simone Besques en 1961 dans le groupe « Smyrne et divers / indiqué comme “don Paul Gaudin” »<sup>82</sup> ; l'une d'entre elles fut d'ailleurs publiée dans son catalogue des terres cuites de Myrina<sup>83</sup>. Cet ensemble correspond manifestement au lot de « deux cents pièces de terre cuite de l'époque grecque provenant des fouilles de Smyrne » mentionné dans le rapport au ministère de tutelle, quoique le chiffre donné soit manifestement une approximation. Aux 225 pièces énumérées par Besques, rappelons qu'il faut

---

80. Ces trois fragments avaient été publiés par M.-F. Billot, « Fragments inédits de sarcophages de Clazomènes », *Revue archéologique* 1978, p. 235-256, n<sup>os</sup> 5, 6 et 7, en compagnie des fragments du musée du Louvre issus du don Gaudin de 1901. Elle ignorait toutefois la connexion des pièces de l'Institut d'art et d'archéologie avec ce lot Gaudin et tenait leur date d'entrée dans la collection de l'université autant que leur provenance pour « inconnues ». Le mystère est donc désormais éclairci.

81. S. Besques-Mollard, « Un portrait de Cléopâtre I dans les terres cuites de Smyrne », *Revue archéologique* 1968, p. 241-250, en part. p. 242-243.

82. Musée du Louvre, Archives du DAGER, versé dans AGIAs sous la référence « Prélèvement Louvre 1961 ».

83. S. Besques, *Catalogue raisonné II. Myrina*, p. 13, pl. 10, e et 252, d, portant le numéro « pastille » 170.



FIG. 15. – Fragment de sarcophage de Clazomènes [171]. Clazomènes, premier quart du v<sup>e</sup> siècle av. J.-C. Long. 29 cm. Don de Paul Gaudin à la Sorbonne en 1901. Cliché Alain Duplouy.

d'ailleurs probablement ajouter quelques pièces non répertoriées dans la liste, qui furent numérotées à la suite de la série lors de leur fichage au Louvre (cf. *supra*). Faut-il étendre le don de Gaudin à l'ensemble de ce lot, dont la cohérence est réelle ? En tout état de cause, nous serions bien en peine d'exclure certains individus pour nous limiter à 200 pièces assurément données par Gaudin à la collection archéologique de la Sorbonne.

De ce lot rapporté au don de Paul Gaudin et emporté au musée du Louvre pour « nettoyage et restauration » en 1961, seules 78 pièces ont pu être identifiées – essentiellement grâce aux photographies et aux fiches de S. Besques – et sont aujourd'hui présentes dans la collection de l'Institut d'art et d'archéologie, soit un peu moins d'un tiers de la collection initiale, sans d'ailleurs que leur retour ait été notifié ou documenté d'une quelconque manière tant au Louvre qu'à l'université. Malheureusement, le reste de ces terres cuites est introuvable au musée du Louvre et elles n'y sont pas davantage répertoriées dans l'actuelle base de données *Museum Plus* – ce qui est logique puisqu'elles ne possèdent aucun numéro d'inventaire du Louvre. Tout au plus en garde-t-on témoignage à travers les fiches et les photographies réalisées par Simone Besques (fig. 16), qui constituent donc aujourd'hui la seule trace de ces objets.

*Les figurines Arapidès*

En 1902, la France faisait l'acquisition d'un lot d'environ trois cents antiquités – vases et figurines entières – provenant de l'île de Rhodes auprès d'un marchand grec nommé Élias Arapidès, directement impliqué dans la tenue des fouilles clandestines à Rhodes au tournant des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles<sup>84</sup>. De ce lot, le Louvre ne retint qu'une centaine de pièces, le reste étant destiné aux musées de Faculté et de province. C'est ainsi qu'Edmond Pottier note dans le Registre R.S. : « Mai 1903. Remis au Musée de la Sorbonne : objets céramique détachés de la collection Arapidès de Rhodes et non inscrits sur les inventaires, à titre de dons du Musée. Une quinzaine de pièces remises à M. Collignon, poteries et terres-cuites »<sup>85</sup>. S'ils ne furent pas inscrits dans les inventaires du Louvre, qui les remit aussitôt à l'Université de Paris, ces objets acquis par la France n'en demeurent pas moins la propriété de l'État, qui les aurait en quelque sorte confiés à diverses institutions non muséales.

L'absence de description du lot dans le Registre R.S. – ce qui était tout à fait logique pour des pièces non inventoriées au Louvre – rend *a priori* impossible toute identification des figurines remises à Collignon au sein de la collection de l'Institut d'art et d'archéologie, pour peu qu'elles s'y trouvent encore. Nous ignorons d'ailleurs le nombre de figurines concernées dans un lot d'une quinzaine de pièces comprenant également des vases. Aucune des figurines de l'Institut d'art et d'archéologie ne ressemble du reste aux figurines présentes sur les quatre clichés d'époque du lot Arapidès, tandis qu'aucun marquage sur nos figurines ne correspond aux numéros apposés sur chaque pièce avant leur envoi à Paris par le baron Fradin de Belabre, vice-consul de France à Rhodes<sup>86</sup>.

Malheureusement, le dossier des figurines Arapidès confiées à Collignon – dont on ignore le nombre initial – ne semble guère pouvoir être éclairé.

---

84. Voir M. Ch. Monaco, « Les fouilles clandestines au XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> siècle », in A. Coulié et M. Filimonos-Tsopotou éd., *Rhodes, une île grecque aux portes de l'Orient. XV<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> siècle avant J.-C.*, Paris, 2014, p. 36-40.

85. AN 20140044/37 (anciennement AMN série A 11). La page du Registre R.S. relative à ce don (p. 55) a été versée dans AGIAs sous la référence « Registre RS - don 1903 ».

86. Musée du Louvre, Archives DAGER, photographies versées dans AGIAs sous la référence « Collection Arapidès ». Cf. S. Padel-Imbaud, « Objets antiques découverts à Rhodes et appartenant au musée du Louvre », in A. Coulié et M. Filimonos-Tsopotou éd., *op. cit.* (n. 84), p. 335-342.

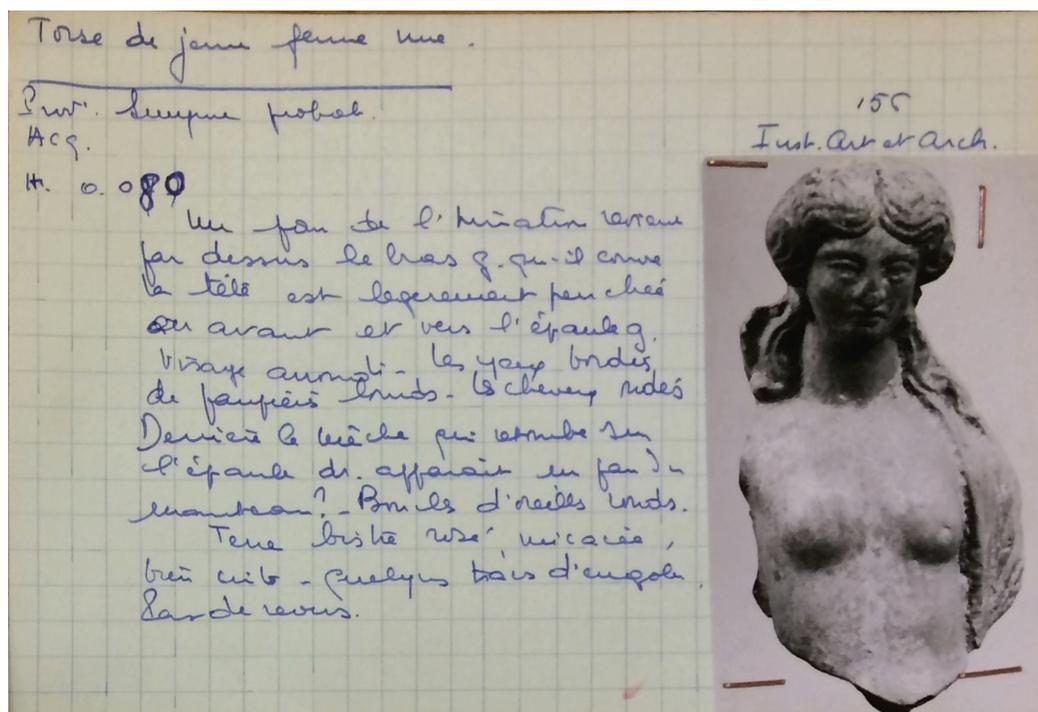


FIG. 16. – Fiche rédigée par S. Besques de la statuette n° 156 du don Gaudin. Musée du Louvre, Archives du DAGER. Cliché Cannelle Bruschini-Chaumet.

### De 1894 à aujourd'hui : constitution et disparition d'une collection

Au terme de cette enquête, il importe tout d'abord de croiser les résultats des analyses interne et externe, et de résumer nos acquis sur l'origine et le mode d'entrée des 110 figurines et fragments de figurines que compte actuellement la collection de l'Institut d'art et d'archéologie. L'étude nous a permis de mettre en évidence une série de figurines issues du musée du Louvre, mises en dépôt par l'État qui en reste propriétaire : 24 pièces ont été retrouvées et identifiées avec certitude, dont deux portent du reste un marquage caractéristique du Louvre<sup>87</sup>. Elles constituent autant de mises en dépôt avérées. La collection de terres cuites de l'Institut d'art et d'archéologie s'est surtout enrichie grâce à divers dons. S'il ne

87. Cf. *supra*, n. 44 et 51.

reste rien des figurines de Myrina et si aucune figurine ne peut être rapportée au lot Arapidès, 78 fragments de terres cuites d'Asie mineure relèvent vraisemblablement du don effectué par Paul Gaudin à l'Université de Paris en 1898. Dans la plupart des cas (74), une correspondance peut être établie avec l'une des fiches rédigées par S. Besques – par le numéro de l'étiquette « pastille » ou grâce à la photographie – et le don de la pièce peut être considéré comme assuré ; dans quelques autres (4), le rapport avec le don Gaudin est tout au plus présumé<sup>88</sup>. Enfin, seules sept pièces ont un parcours indéterminé. Il s'agit tout d'abord d'une femme drapée [203], d'une applique médiévale [296] et de deux copies modernes en plâtre [306] et [307] – probablement des achats, comme l'est la figurine en plâtre [308], acquise au « Parthénon ». Il s'agit aussi de la figurine béotienne archaïque [204], qui pourrait – en raison de son origine et de sa chronologie, mais aussi de son marquage et de sa provenance probable (Tanagra) – relever du don effectué par le Royaume de Grèce en 1919. Il s'agit enfin des figurines [208] et [277], dont le parcours est lui aussi indéterminé en l'état actuel de nos connaissances. Ces sept figurines rentrent dans la catégorie de ce que l'on appelle en droit des *res nullius*.

La collection actuelle de figurines en terre cuite de l'Institut d'art et d'archéologie n'est toutefois que le maigre vestige de la collection initiale de l'Université de Paris, qui devait comprendre environ trois cents pièces : 56 terres cuites du musée du Louvre sont censées avoir été mises en dépôt entre 1894 et 1921 – quoique quatre au moins ne furent jamais envoyées à l'université ; 16 figurines de Myrina furent données par l'École française d'Athènes ; un « lot de deux cents pièces » de Smyrne fut donné par Paul Gaudin, qui semble avoir compté en réalité au moins 225 figurines, sinon plus ; et enfin, quelques pièces étaient issues du lot Arapidès. Près des deux-tiers de cette collection a donc disparu.

Un point d'étape essentiel est offert en 1963 par Simone Mollard-Besques, qui listait dans son rapport une série de pièces « non retrouvées »<sup>89</sup>. Comme nous l'avons vu, ce document n'est toutefois pas exempt d'erreurs, en particulier pour le dépôt de 1894, et ses propres contradictions ne peuvent toutes être résolues. Il n'en dresse pas moins un état de la collection au début des années soixante, soit avant les événements de Mai 68. À ce moment, seules une douzaine de pièces parmi celles mises en dépôt semblent alors manquer, ainsi que quelques figurines de Myrina. Pour le reste, l'essentiel des pièces de la collection initiale paraissent encore

88. Il s'agit des trois revers de tête [224], [228] et [295], analogues aux autres, mais qui n'ont pu être mis en relation avec une fiche faite de photographie, et du fragment de drapé [262] présentant la trace de décollement d'une étiquette « pastille ».

89. Musée du Louvre, Archives du DAGER, versé dans AGIAs sous la référence « Rapport Mollard-Besques 1963 ».

présentes à l'Institut d'art et d'archéologie, avant d'être emportées par S. Besques au musée du Louvre en 1961. Cet « enlèvement » concerna une quinzaine des terres cuites mises en dépôt, dix – ou, plutôt, onze – fragments de figurines de Myrina, ainsi qu'au moins 225 pièces dotées d'une étiquette « pastille » relatives au don Gaudin.

De ce lot emporté au musée du Louvre pour « nettoyage et restauration », la collection actuelle de l'Institut d'art et d'archéologie ne conserve plus que 78 pièces du don Gaudin, mais aucune des pièces relevant d'une mise en dépôt du Louvre ou du don de l'École française d'Athènes. En 1983, le pointage effectué par le centre Jean Charbonneaux ne recensait déjà que 73 pièces parmi le don Gaudin<sup>90</sup> – ce qui est même légèrement inférieur à l'état présent. Près des deux-tiers de la collection initiale semble donc avoir disparu entre 1961 et 1983. Que s'est-il passé ? Faute de tout autre document d'archives, nous en sommes réduits aux déductions et aux hypothèses.

Plusieurs constats, en partie contradictoires, révèlent une situation particulièrement confuse. Aucun document administratif conservé, ni à l'Institut d'art et d'archéologie ni au musée du Louvre, n'atteste un quelconque retour. En l'absence d'un tel document, l'ensemble des pièces devrait donc encore se trouver au musée du Louvre, qui est à l'origine de l'« enlèvement » de 1961. De fait, une figurine (CA 1227) mise en dépôt en 1900 et emportée en 1961 a effectivement été localisée en 2001 au musée du Louvre, mais aucune des autres pièces emportées n'est présente aujourd'hui dans les collections du musée. À l'inverse, un tiers au moins de la série smyrniote fut manifestement rendue à l'université à une date inconnue entre 1961 et 1983. Le reste aurait-il disparu à l'Institut d'art et d'archéologie, par exemple lors des événements de Mai 68 ?

Afin de tenter de comprendre ce qui a pu se passer, nous ajouterons le constat suivant : les pièces présentes à l'Institut d'art et d'archéologie sont de qualité et d'intérêt moindres que les pièces qui devraient s'y trouver. En effet, aucune des douze pièces publiées par Simone Mollard-Besques dans son catalogue raisonné – onze figurines de Myrina et une statuette relevant du don Gaudin<sup>91</sup> – n'est présente aujourd'hui dans notre collection. De la même manière, aucune des pièces mises en dépôt en 1894 ou en 1900 et emportées au Louvre en 1961 n'est présente à l'Institut d'art et d'archéologie. *A contrario*, une grande partie des terres cuites d'Antinoé mises en dépôt en 1921, qui n'avaient que très peu intéressé S. Besques, sont encore présentes à l'Institut d'art et d'archéologie. Enfin, alors que la collection

90. Selon le tableau établi par N. Mathieux dans son rapport. Musée du Louvre, Archives du DAGER.

91. Cf. *supra*, n. 67.

Gaudin comprenait, d'après les documents compilés par Simone Besques et selon les catégories régissant les numéros « pastille », plus d'une centaine de têtes (n<sup>os</sup> 2 à 113) et près de cinquante torsos (n<sup>os</sup> 152 à 199) – comme celui illustré ici, fig. 16 –, pour tout au plus une trentaine de revers de tête (n<sup>os</sup> 121 à 151), la collection actuelle compte presque autant de revers de tête mutilés (21 pièces) que de visages de face (22 individus), pour tout au plus 16 torsos. Si l'on s'en tient à la nature des fragments, la collection actuelle de l'Institut d'art et d'archéologie ne constitue donc nullement un échantillon représentatif de la collection initiale, comme on pourrait s'y attendre dans le cas d'un événement fortuit tel que la disparition non intentionnelle d'une partie de la série. En d'autres termes, une sélection méticuleuse semble avoir été opérée, à l'issue de laquelle seules des pièces de moindre qualité ou de moindre intérêt de ce lot se trouvent présentes aujourd'hui à l'Institut d'art et d'archéologie.

Ainsi, des deux hypothèses évoquées en introduction de cet article, aucune ne semble résister aux constats documentaires : une restitution partielle par Simone Besques se heurte à l'absence de ces mêmes objets au musée du Louvre, tandis qu'une disparition accidentelle à l'Institut d'art et d'archéologie – comme cela aurait pu être le cas lors des événements de Mai 68 – ne s'accorde pas avec la sélection opérée sur l'ensemble des terres cuites. Comme l'écrivait Umberto Eco, « à tout problème complexe, il existe une solution simple et elle est mauvaise ».

Parmi les divers scénarios envisageables – dont certains relèvent de la chronique judiciaire –, une piste en particulier pourra être explorée : celle de l'envoi de ces « belles » pièces dans une autre collection universitaire française, avant ou après les événements de 1968, alors même que l'enseignement de l'archéologie grecque au sein de l'Université de Paris, bientôt morcelé entre plusieurs équipes pédagogiques attachées à des institutions distinctes, abandonnait le modèle allemand naguère transposé en France par Maxime Collignon. Tout espoir de les retrouver n'est donc pas interdit. Comme en atteste la liste dressée par S. Besques en 1961, des étiquettes « pastille », marqueurs s'il en est de l'origine de ces pièces, étaient collées sur les figurines emportées au Louvre. C'est là un élément matériel supplémentaire, en plus des descriptions rédigées par S. Besques et des photographies agrafées sur les fiches, qui pourrait un jour permettre de les identifier ici ou ailleurs. Tel que nous pouvons l'espérer, l'inventaire des figurines en terre cuite présenté dans notre base de données AGIAs pourrait donc s'élargir à l'occasion d'un éventuel retour à l'Institut d'art et d'archéologie de ce patrimoine de l'ancienne Université de Paris. En ce sens, le regain d'intérêt actuel pour ces collections, tant d'un point de vue patrimonial que pédagogique, au sein des universités françaises permettra peut-être à l'avenir de proposer un épilogue au parcours des terres cuites de l'Institut d'art et d'archéologie de Paris et d'éviter ainsi de considérer ce lot de près de 200 pièces comme définitivement perdu.

\*  
\* \*

La minutie d'une telle enquête, qui dépasse parfois l'intérêt scientifique ou pédagogique de ces pièces, vise avant tout à déterminer le statut juridique actuel de la collection<sup>92</sup>. Aucune disposition de droit spécial ne précisant le statut des collections pédagogiques d'université, c'est au cas par cas, en fonction du mode d'entrée de chaque pièce qu'il convient en réalité de raisonner. Chaque pièce relève de régimes de propriété et de domanialité qui dépendent avant tout de son parcours. Or, afin de pouvoir intervenir sur la collection – comme c'est l'objectif du programme de recherches AGIAs –, il convient au préalable de déterminer l'identité du propriétaire et l'étendue des possibilités qui s'offrent aux gestionnaires de cette collection conservée dans le bureau d'archéologie grecque de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. De ce point de vue, les 110 figurines et fragments de figurines de la collection de l'Institut d'art et d'archéologie se répartissent en trois catégories : (a) les dépôts du musée du Louvre (24 pièces), issus d'une collection muséale, demeurent la propriété de l'État ; (b) un achat (une figurine en plâtre) et les dons effectués à l'ancienne Université de Paris (78 pièces, dont quatre présumées comme tel) appartiennent en indivision, depuis 1970, aux treize universités franciliennes (dont certaines ont aujourd'hui fusionné) ; (c) les *res nullius* qui, par prescription acquisitive et jusqu'à preuve du contraire, sont désormais propriété de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne (sept pièces).

L'objectif du programme AGIAs est d'étudier, restaurer, conserver, exposer et transmettre la collection d'antiquités grecques de l'Institut d'art et d'archéologie de Paris. Il s'agit en ce sens de mener à bien l'étude scientifique de cette collection universitaire constituée en Sorbonne il y a un siècle afin, d'une part, de la mettre définitivement à l'abri de toute nouvelle dégradation et, d'autre part, de lui rendre sa vocation pédagogique initiale en lui donnant une place effective dans l'enseignement de l'art et de l'archéologie grecs. Avec une première étude portant sur la céramique, cet article consacré aux figurines en terre cuite permet de compléter un bilan qui couvre désormais plus des neuf dixièmes de l'ensemble de la collection actuelle. Les quelque vingt pièces restantes (éléments d'architecture, têtes en marbre, inscription, moulages en plâtre, etc.) posent des problèmes spécifiques. Nous y reviendrons dans une dernière étude. Entretemps, les pièces

---

92. Sur ces questions, nous renverrons à l'étude spécifique d'A. Asselineau, « Observations sur le statut juridique des collections universitaires : le cas des vases grecs de l'Institut d'art et d'archéologie de Paris », in M. Lagrange éd., *Université & Histoire de l'art. Objets de mémoire (1870-1970)*, Rennes, 2017, p. 251-262.

auront été nettoyées et restaurées, tandis que des conditions favorables à leur conservation pérenne et à l'utilisation pédagogique de la collection permettront d'envisager à nouveau son futur au sein des universités parisiennes concernées par l'enseignement de l'art et l'archéologie de la Grèce antique.